

Régine Perron

Histoire du multilatéralisme II

L'organisation du bloc occidental dans la compétition économique (1958-1963)



CRMHM1 · III Chapitre 7

Cet ouvrage s'inscrit dans la continuité du précédent, intitulé : Histoire du multilatéralisme. L'utopie du siècle américain de 1918 à nos jours, et retrace les décisions prises par les présidences Eisenhower et Kennedy, comme leurs conséquences sur le système multilatéral. Pour la première fois, des gouvernements américains communiquent ouvertement le déficit de leur balance des paiements – évalué à 4 milliards de dollars par Eisenhower. Dans le cadre de la compétition lancée par Khrouchtchev, un tel déficit extérieur ne représentait-il pourtant pas une menace pour la puissance américaine et l'avenir du « monde libre » ? La balance des paiements concentre en effet tous les critères de la puissance devenus classiques en histoire des relations internationales : les éléments économiques, financiers, militaires et politiques.

En réalité, le « monde libre » ne s'est pas écroulé sous le poids de la dette, ni même désorganisé après 1989. Au contraire, la chute du monde soviétique a été considérée comme la victoire du système multilatéral, libéral et capitaliste face au modèle communiste. Il faut donc croire que l'annonce de ce déficit, en 1960, associée à la mise en place d'une politique néo-libérale dans le cadre multilatéral, inaugurait en fait une nouvelle diplomatie économique, qui dure encore : le déficit extérieur américain atteint aujourd'hui 16 000 milliards de dollars et fait partie du quotidien.

Régine Perron, maître de conférences, est habilitée à diriger des recherches en histoire des relations internationales à l'université de Cergy-Pontoise. Membre du laboratoire de recherches AGORA (ex-CICC), elle est membre associé au Centre Roland Mousnier (UMR 8596) de Sorbonne Université.







ISBN: 979-10-231-3329-5 Crédit photo: Rencontre du président John F. Kennedy et de l'ancien président général Dwight D. Eisenhower à Camp David, 22 avril 1961. © Robert Knudsen (White House Photograph) / John F. Kennedy Presidential Library and Museum (Boston).

HISTOIRE DU MULTILATÉRALISME II



collection dirigée par Dominque Barjot & Lucien Bély

Dernières parutions

La vierge et le Roi Damien Tricoive

Devenir japonais. La mission jésuite au Japon (1549-1614) Hélène Vu Thanh

Partager le monde. Rivalités impériales franco-britanniques (1748-1756) François Ternat

France-Japon, regards croisés. Mélanges en mémoire de Terushi Hara Dominique Barjot & Patrick Fridenson (dir.)

De part et d'autre du Danube : l'Allemagne, l'Autriche et les Balkans de 1815 à nos jours. Mélanges en l'honneur du professeur Jean-Paul Bled Mathieu Dubois & Renaud Meltz (dir.)

Les stratégies de l'échec. Enquêtes sur l'action politique à l'époque moderne Marie Barral-Baron, Marie-Clarté Lagrée & Mathieu Lemoine (dir.)

Aluminium. Du métal de luxe au métal de masse (XIX^e-XX^e siècle) Dominique Barjot & Marco Bertilorenzi

Histoire du multiculturalisme. L'utopie du siècle américain de 1918 à nos jours Régine Perron

> Cités humanistes, cités politiques (1400-1600)

Denis Crouzet, Élisabeth Crouzet Pavan & Philippe Desan (dir.)

> Les Habsbourg et l'argent Jean Bérenger

La Politique de l'histoire en Italie. Arts et pratiques du réemploi (XIV-XVII^e siècle) Caroline Callard, Élisabeth Crouzet-Pavan & Alain Tallon (dir.)

Frontières religieuses dans le monde moderne Francisco Bethencourt & Denis Crouzet (dir.)

Les Maîtres du comptoir : Desgrand père et fils. Réseaux du négoce et révolutions commerciales (1720-1878) Jean-François Klein

Le corps des esclaves de l'île Bourbon. Histoire d'une reconquête Prosper Eve

Chrétiens et Ottomans de Malte et d'ailleurs Alain Blondy

La Faveur et la Gloire. Le maréchal de Bassompierre mémorialiste (1579-1646) Matthieu Lemoine (dir.)

L'entreprise et sa mémoire. Mélanges en l'honneur de Maurice Hamon Didier Bondue (dir.)

> Les frères d'Eichtal Hervé Le Bret

Pierre Chaunu historien Jean-Pierre Bardet, Denis Crouzet & Annie Molinié-Bertrand (dir.)

L'union du Trône et de l'autel ? Politique et religion sous la Restauration Matthieu Brejon de Lavergnée & Olivier Tort (dir.)

Régine Perron

Histoire du multilatéralisme 11

L'organisation du bloc occidental dans la compétition économique (1958-1963)



Ouvrage publié avec le soutien du laboratoire de recherche AGORA de l'Université de Cergy-Pontoise et du Centre Roland Mousnier de Sorbonne Université

Les SUP sont un service général de la faculté des Lettres de Sorbonne Université

ISBN de l'édition papier: 979-10231-0589-6 © Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2018

© Sorbonne Université Presses, 2023

Maquette et réalisation : Gaëlle Bachy d'après le graphisme de Patrick Van Dieren Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche Sorbonne Université 28, rue Serpente 75006 Paris

Tél. (33) 01 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

http://sup.sorbonne-universite.fr

À Robert et Henriette Perron

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AELE : Association européenne de libre-échange AID : Agence internationale de développement

AIIB : Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures BIRD : Banque internationale de reconstruction et de développement

BIS: Banque des règlements internationaux

CEA: Council of Economic Advisers

CECA: Communauté européenne du charbon et de l'acier

CEE: Communauté économique européenne

CEPAL : Commission économique pour l'Amérique latine de l'ONU CNUCED : Conférence des Nations unies pour le commerce et le

développement

DAG: Development Assistance Group
DLF: Development Loan Fund

EAMA: États africains et malgache associés
 ECA: European Cooperation Administration
 FAO: Food and Agriculture Organization
 FED: Fonds européen de développement
 FMI: Fonds monétaire international

GATT: General Agreement on Tariffs and Trade
ICA: International Cooperation Administration
IDA: International Development Association

OCDE : Organisation de coopération et de développement économique

OECE: Organisation européenne de coopération économique

OIC: Organisation internationale du commerce OMC: Organisation mondiale du commerce ONU: Organisation des Nations unies

OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique nord

PAC : Politique agricole commune
PAM : Programme alimentaire mondial
PTOM : Pays et territoires d'outre-mer
TEC : Tarif extérieur commun

UE: Union européenne

UEO: Union de l'Europe occidentale
UEP: Union européenne des paiements
UER: Union européenne de réserve

TROISIÈME PARTIE

La solution multilatérale au déficit américain : le commerce mondial avec l'Europe de l'Ouest et le Tiers Monde (1961-1963)

Le commerce mondial représente la véritable solution pour résoudre le problème du déficit américain. C'est pourquoi les États-Unis n'ont de cesse d'y faire participer tous les partenaires commerciaux – sans exception – dans le cadre du GATT. Cela favorise une libéralisation accrue des échanges et relance les exportations si vitales à la santé de l'économie américaine. Le « monde libre » en profite également. En ce début de la décennie 1960, les États-Unis et l'Europe de l'Ouest représentent la part du commerce mondial la plus importante, et le Japon commence à compter. Cependant, cette décennie coïncide avec l'émergence de nouveaux États-nations issus de la colonisation, réunis sous l'expression Tiers Monde.

La conférence de Bandung de 1955 a suffisamment marqué le paysage international. Elle a demandé à ce que les revendications pour une meilleure insertion de ce Tiers Monde dans l'économie soient entendues. En effet, le point numéro 6 du communiqué final de cette conférence déclare : « Les pays d'Asie et d'Afrique doivent varier leurs exportations en manufacturant leurs matières premières toutes les fois que la chose est économiquement réalisable [...]¹». Ce communiqué met ainsi l'accent sur la nécessaire industrialisation de leurs pays, pour exporter à leur tour des produits transformés et manufacturés, au lieu de produits bruts comme au temps de la colonisation.

De plus, l'enjeu de la guerre froide, symbolisé par la compétition économique, consiste à attirer, aussi bien pour les États-Unis que pour l'URSS, le maximum de pays du Tiers Monde dans son camp. C'est alors que la diplomatie économique prendra de l'importance avec cette partie du monde, qui devra aussi jouer un rôle dans la réduction du déficit de la balance des paiements des États-Unis, puisque tout le monde est concerné dans le système multilatéral.

Auparavant, pour situer les origines de cette politique du développement ou plutôt pour situer le moment de la prise de conscience de la nécessité d'une aide au développement, on a eu l'habitude de citer le président américain

¹ Le texte intégral du Communiqué final de l'Asian-African Conference est disponible en version française [en ligne: http://www.cvce.eu/obj/communique_final_de_la_conference_afro_asiatique_de_bandoeng_24_avril_1955-fr-676237bd-72f7-471f-949a-88b6ae513585.html], consulté le 7 février 2015.

Nous devons mettre en œuvre un nouveau programme marquant pour que nos avancées scientifiques et industrielles profitent à l'amélioration et à la croissance des zones sous-développées. [...] Je pense que nous devons mettre à la disposition des pays, qui aiment la paix, les bénéfices de l'ensemble de nos connaissances technologiques dans le but de les aider à réaliser leurs aspirations à une vie meilleure².

L'expression de zones sous-développées est alors employée pour la première fois afin de désigner des pays qui n'ont pas encore atteint le stade de l'industrialisation. Truman désigne aussi les avancées scientifiques et le progrès technologique comme des facteurs de croissance économique que l'on doit leur fournir.

La place du Tiers Monde dans le commerce mondial est dès lors marquée par l'aide au développement pour qu'il puisse atteindre l'égalité avec les pays industrialisés. De nouveaux marchés deviennent ainsi accessibles pour relancer, et surtout pour augmenter, les exportations de produits américains. En échange, les pays du Tiers Monde bénéficient de l'apport de capitaux grâce aux devises étrangères, aux prêts et aux investissements pour leur industrialisation. Tout cela s'obtient sous diverses formes bien définies.

En premier lieu, l'aide au développement s'intègre dans les mesures commerciales du GATT, visant à aménager la concurrence pour ces pays du Tiers Monde. Le GATT cherche à les insérer dans la relance des exportations, pour qu'ils puissent acquérir les devises internationales considérées comme nécessaires au démarrage de l'industrialisation à court terme. En second lieu, les mesures non commerciales concernent «l'industrialisation à long terme », c'est-à-dire l'assistance alimentaire, financière et technique apportée dans le cadre multilatéral par l'ONU, avec la Food and Agriculture Organization (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM). Dans le cadre bilatéral, nous avons les États-Unis avec l'aide étrangère (Foreign Aid), la CEE avec le Fonds européen de développement (FED) et l'Europe de l'Ouest en général. Finalement, l'aide au développement est multiple et est caractérisée par l'imbrication des mesures multilatérales, des accords internationaux, des accords bilatéraux ainsi que des mesures proprement nationales. Ici, on ne considérera que les mesures

190

² Le texte intégral de ce discours est disponible dans sa version originale [en ligne: http://www.trumanlibrary.org/whistlestop/5oyr_archive/inagural2ojan1949.htm], consulté le 7 février 2015.

concernant le commerce international et destinées aux pays du Tiers Monde dans le cadre du GATT et hors du GATT.

Comment vont s'agencer, au sein de ce commerce mondial élargi, les intérêts des États-Unis et de l'Europe de l'Ouest d'un côté, et ceux du Tiers Monde de l'autre? En 1960, Dwight D. Eisenhower se plaint de l'obstruction du Congrès à son programme d'aide étrangère, qu'il considère comme essentiel pour contrer l'influence communiste dans le Tiers Monde³. C'est ensuite au tour de John F. Kennedy de convaincre le Congrès d'appuyer ses initiatives, mais il rencontre aussi de grandes difficultés. Ainsi, le rapport du Budget de 1961 définit la nouvelle politique économique extérieure des États-Unis: «Au cours des dernières années, l'accent mis sur l'assistance militaire a diminué. En même temps que l'aide économique permanente sous forme de subventions, on a créé ou renforcé d'autres instruments pour la promotion de la stabilité et de la croissance⁴». Cette période est décisive pour l'avenir. En effet, toutes les décisions prises entre 1958 et 1963 formeront jusqu'à nos jours le cadre des relations commerciales entre le Nord et le Sud.

Les États-Unis réussiront-ils à confirmer le processus du multilatéralisme à la fois avec l'Europe de l'Ouest industrialisée et le Tiers Monde émergent? Et surtout réduiront-ils leur déficit grâce à ces partenaires?

³ Chester J. Pach Jr., « Introduction », dans Kathryn C. Statler et Andrew L. Johns (dir.), *The Eisenhower Administration, the Third World, and the Globalization of the Cold War*, Lanham, Rowman and Littlefield Publishers, 2006, p. XIV.

⁴ NA, RG 40, ExeSec: Bureau du Budget, Staff Study of Organization..., janvier 1961, op. cit. p. l-3.

LA RELANCE DES EXPORTATIONS DANS LE CADRE DU GATT : LES LIMITES DU DILLON ROUND (SEPTEMBRE 1960-JUILLET 1962)

Le gouvernement américain a mis l'accent sur l'accroissement des exportations jusqu'en 1970, qui va de pair avec l'augmentation de la croissance des pays industrialisés de l'OCDE. Dès lors, il paraît nécessaire d'assurer l'accès des marchés, en insistant sur une libéralisation accrue des échanges. Le GATT jouera un rôle central, en organisant cette relance des exportations avec les pays industrialisés et aussi avec les nouveaux États issus de la colonisation, que sont les pays en développement.

Cette décennie coïncide avec les Dillon et Kennedy Rounds, qui ont pour tâche de réduire les obstacles tarifaires. Le Dillon Round, le premier, commence à prendre en compte les revendications des pays en développement, énoncées lors de la conférence de Bandung de 1955. Depuis Eisenhower, la première forme d'aide au développement passe par des mesures commerciales, qui visent à aménager la concurrence pour leurs produits exportés. L'accent est mis sur *Trade Not Aid* (« Le commerce et non l'aide »). Cela signifie que l'aide aux pays en développement, pour favoriser leur industrialisation, se fait nécessairement par le biais du commerce international. Le GATT y parviendra-t-il? Pour autant, est-il possible d'envisager une relance généralisée des exportations pour dynamiser la croissance mondiale, sans que cela ne débouche sur un engorgement de produits semblables sur le marché mondial?

LES DIFFICILES NÉGOCIATIONS ENTRE LA CEE ET LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT (OCTOBRE 1960 - MAI 1961)

Il est étonnant de constater qu'il n'existe pas d'études précises sur le Dillon Round, alors que le suivant, le Kennedy Round (1964-1967), a suscité plus d'intérêt. Néanmoins, il est possible d'en connaître ses principaux aspects à travers le Kennedy Round, qui s'inscrit dans la droite ligne du précédent round¹. Pourtant, le Dillon Round (ou «les négociations Dillon», comme

¹ Thomas W. Zeiler est celui qui y consacre le plus de pages dans son ouvrage *American Trade* and *Power in the 1960s*, New York, Columbia University Press, 2004. Tous les détails de l'élaboration du TEA: p. 64-72, p. 59-64.

194

on les appelait à ce moment-là), lancé sous le gouvernement d'Eisenhower et terminé sous celui de Kennedy, inaugure pour la première fois des négociations au GATT de grande envergure, car il vise une extension de la libéralisation des échanges. Quel que soit le résultat, il préfigure les suivantes, comme le souligne Thomas Zieler : « Ainsi, parce que les Six ne couperaient pas leur droit de douane sans des concessions réciproques de Washington, Sir Eric Wyndham White, le secrétaire général du GATT, a déclaré que le Dillon Round servirait au mieux de lancement pour les progrès à venir de la libéralisation du commerce² ».

Ce Dillon Round est aussi à prendre en compte dans l'histoire des négociations du GATT, parce qu'il inclut pour la première fois les pays du Tiers Monde (comme le Ghana), l'association des pays et territoires d'outre-mer (PTOM) liée au Marché commun, et les États africains et malgache associés (EAMA) qui se sont formés à la naissance de la CEE en 1958³. Pourtant, le GATT accueille, depuis sa création, les pays d'Amérique latine ainsi que ceux du Commonwealth. De même, ce *round* soulève pour la première fois, en présence d'une palette élargie de pays participants, des problèmes qui resteront constants jusqu'à nos jours, à savoir le protectionnisme des marchés agricoles des pays industrialisés, la constitution des stocks stratégiques (d'ordre alimentaire) et l'ouverture des marchés aux produits industriels des pays du Sud.

Pour rappeler le contexte, le GATT organise ce *round* à l'automne 1960 afin de négocier le TEC de la CEE, selon l'accord conclu en 1957 entre les parties contractantes⁴. De plus, le GATT a fixé la fin des subventions aux exportations de produits manufacturés américains en 1960. Dans l'ensemble, il paraît urgent de maintenir ces exportations américaines, en se concentrant non pas sur la réduction du coût de revient de ces produits visant à faire baisser le prix de vente, mais plutôt sur la réduction des droits de douane extérieurs qui favorisera les ventes. C'est une solution en effet plus rapide.

Le Dillon Round donne à voir les relations diplomatiques et économiques, inextricables, entre les trois partenaires, les États-Unis, l'Europe de l'Ouest et le Tiers Monde. Les États-Unis et l'Europe de l'Ouest sont concernés par les

² Ibid., p. 59.

À cette époque, l'EAMA comprend dix-huit États qui sont les anciennes colonies françaises, belges, italiennes, comme le Burundi, le Cameroun, la République centrafricaine, le Congo (République populaire du Congo), la Côte-d'Ivoire, le Dahomey, le Gabon, la Haute-Volta, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, la Somalie, le Tchad, le Togo et le Zaïre. Dans le cadre des PTOM, ce sont les entités qui ne sont pas indépendantes : les Comores, le Territoire des Afars et des Issas, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, les îles Wallis et Futuna, les Terres australes et antarctiques, Saint-Pierre-et-Miquelon, le Surinam et les Antilles néerlandaises.

⁴ Régine Perron, « La CEE face aux États-Unis : l'examen du traité de Rome au GATT en 1957 », dans Marie-Thérèse Bitsch, Wilfired Loth et Raymond Poidevin (dir.), *Institutions européennes et identité européenne*, Bruxelles, Éditions Bruylant, 1998, p. 217-239, p. 217-239.

produits industriels et les produits agricoles tempérés. Pour ces derniers produits, certains pays du Commonwealth le sont également. Les États-Unis et les pays de l'Europe de l'Ouest s'intéressent aussi aux produits agricoles tropicaux et aux produits minéraux du Tiers Monde : les premiers défendent l'Amérique latine et les seconds, les liens avec leurs anciens empires coloniaux (l'Afrique, l'Asie, les Caraïbes et l'Océanie). Dans ce cadre, le Tiers Monde essaye de faire entendre sa voix au sein du GATT. Le Dillon Round offrira-t-il l'opportunité aux uns et aux autres d'accroître les exportations, sans pour autant bousculer les courants d'échanges qui existent déjà? Telle est la question qui se pose alors.

Le statut des pays en développement au GATT

Avant d'aborder plus précisément cette première phase du Dillon Round, il est utile de préciser les dérogations antérieures qui ont été accordées par le GATT aux pays en développement. En effet, comme le fait remarquer Jacques L'Huillier : « la méthode la plus séduisante aux yeux des pays sous-développés pour assurer la diversification de leur production est le recours à la protection⁵ ». Mais le protectionnisme est banni par le GATT, qui préfère alors accorder des dérogations à ces pays.

Jusqu'à présent, les pays d'Amérique latine, présents lors de la Conférence de La Havane en 1948 (qui a créé l'éphémère OMC), ont bénéficié de quelques dispositions spéciales du GATT. Ils ont fait valoir les particularités de leurs économies sous-développées, ainsi que les déséquilibres des échanges liés à des raisons historiques. Pour cela, ils ont demandé un traitement de faveur, au moment de la baisse des droits de douane, qui leur permettrait de subir moins brutalement le choc de la libéralisation des échanges (art. XVIII). Puis, en 1955, le GATT le modifie en accordant la possibilité d'établir des restrictions quantitatives sur certaines importations, sans toutefois pénaliser celles qui entrent dans le cadre de l'aide au développement. De même, il autorise une souplesse tarifaire pour fixer le droit de douane qui protègerait l'industrie naissante dans le pays⁶. Ces deux mesures (art. XVIII, sections C et D) ont tenté de ménager les intérêts de tous, mais ont finalement favorisé les importations de produits manufacturés par les pays qui bénéficiaient de l'aide au développement, et cela au détriment de la construction d'une industrie nationale. De même, « ces pays ont très rarement eu recours à ces dispositions, car ils ont trouvé plus commode lorsqu'ils voulaient établir des restrictions quantitatives pour des motifs de protection d'utiliser l'exception ouverte par

⁵ Jacques L'Huillier, *Les Organisations internationales de coopération économique et le commerce extérieur des pays en voie de développement*, Genève, Institut Universitaire des Hautes Études internationales, coll. « Études et travaux », n°9, 1969, p. 49.

⁶ Michel Rainelli, L'OMC, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2011, p. 32.

196

le GATT pour un autre motif, qui est celui de l'équilibre de la balance des paiements (art. XVIII, section B)⁷».

Se pose aussi la question des critères d'adhésion des pays en développement au GATT. Ces pays peuvent-ils faire partie *de facto* du GATT comme à l'ONU? S'interroger là-dessus revient à entrer dans un certain flou juridique. D'après Guy de Lacharrière :

Sans doute le GATT admettait-il depuis longtemps que le sous-développement légitimait un traitement spécial. Notons que cet organisme reconnaît deux sortes de pays peu développés : ceux dont « l'économie est en voie de développement » et ceux dont l'économie « ne peut assurer à la population qu'un faible niveau de vie et en est aux premiers stades de son développement » 8.

Les dérogations au GATT de 1955 sont précisément mises en place pour ces deux catégories de pays en développement. Quant aux critères du sous-développement eux-mêmes, c'est le produit national brut (PNB) par habitant, qui est le plus communément retenu et fixé, dans les années 1960, à 500 dollars9. Toutefois, il faut souligner que la catégorie de pays sous-développés est ellemême disparate : « [...] la volonté des États intéressés semble jouer un rôle considérable dans l'appartenance à la catégorie des sous-développés : ceux qui ne veulent pas en sortir y restent, et ceux qui veulent y entrer ne sont pas repoussés 10 ». C'est pourquoi on trouve dans cette catégorie des niveaux de développement très différents. Il en est de même encore aujourd'hui à l'OMC. Lors de la réunion ministérielle du GATT en 1957, on a noté que certains

La prédominance du protectionnisme agricole exprimée par des mesures restrictives dans le commerce international du commerce des produits agricoles et alimentaires, et la constitution de stocks importants de ces produits qui ne sont pas écoulés à travers les circuits normaux du commerce; des variations brutales des prix des produits primaires accompagnées par des grandes fluctuations des bénéfices des producteurs de ces produits, et finalement, l'échec des pays sous-développés à élargir leurs exportations pour équilibrer leurs besoins croissants en importations ¹¹.

aspects perturbaient le commerce international:

⁷ Jacques L'Huillier, Les Organisations internationales..., op. cit., p. 50.

⁸ Guy de Lacharrière, « Aspects récents du classement d'un pays comme moins développé », *Annuaire français de droit international*, vol. 13, 1967, p. 704.

⁹ Ibid., p. 710.

¹⁰ *Ibid.*, p. 712-713.

¹¹ NA, RG 40, EG: Report of the United States Delegation to the Nineteenth Session of the Contracting Parties to the General Agreement on Tariffs and Trade, November 13-December 9, 1961 and A Summary of the Ministerial Meeting, November 27-30, 1961, Geneva, au secrétaire d'État, de John W. Evans (président de la délégation), 13 février 1962.

Ces constats proviennent de l'onde de choc provoquée par la conférence de Bandung et conduisent le GATT à créer un comité d'experts économistes dirigé par Gottfried Haberler.

Le rapport décisif d'Haberler de 1958

Le 30 novembre 1957, le GATT décide de créer un comité d'experts afin d'examiner ces problèmes soulevés par les pays moins-développés et les solutions à apporter¹². Il précise par ailleurs : «Le comité d'experts est invité à ne pas inclure dans son rapport un jugement sur les politiques de chaque pays ou des recommandations en ce qui les concerne¹³».

Les obstacles commerciaux, auxquels se heurtent les produits manufacturés des pays en développement, sont précisément : « les taux de douane élevés (articles de sport, etc.), les restrictions quantitatives (machines à coudre, bicyclettes, etc.), administrées parfois de façon discriminatoire à leur encontre, ou les deux obstacles jumelés (tissus de coton), sans compter des taux de fiscalité élevés, la politique d'achat des entreprises publiques et les réglementations annexes¹⁴».

Quant aux produits agricoles et les matières premières minérales (pétrole, cuivre, plomb et zinc) de ces pays du Tiers Monde, les obstacles prennent la forme : « [...] de mesures protectionnistes de niveau élevé érigées par la plupart des pays industrialisés : droits de douane et contingents pour freiner directement les importations, subventions, primes et exonérations fiscales pour encourager la production nationale et les exportations ¹⁵ ». Telle est, en 1957, la situation du commerce international ¹⁶.

À cet égard, les données de la Commission européenne figurant dans le **tableau 17** sont bien précieuses, car il n'existe pas de statistiques concernant ces pays avant 1960 au FMI, ni à l'OMC, à la CNUCED ou encore à la Banque mondiale.

¹² GATT, Trends in International Trade, Decision adopted by the Contracting Parties on 30 November 1957 [en ligne: https://www.wto.org/french/docs_f/gattdocs_f.htm], 5 décembre 1957, consulté le 7 février 2015.

¹³ Ibid.

¹⁴ Mohamed Lofti, De La Havane à Doha. Bilan juridique et commercial de l'intégration des pays en développement dans le système commercial multilatéral, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 112-113, cité dans Guy de Lacharrière, Paris, PUF, 1964, p. 127.

¹⁵ *Ibid.*, d'après GATT, *Rapport Haberler : L'Évolution du commerce international : Rapport d'un groupe d'experts*, Genève, GATT, 1958, p. 88.

¹⁶ Voir Bouda Etemad, «L'Europe et le monde colonial. De l'apogée des empires à l'aprèsdécolonisation», *Revue économique*, vol. 51, n° 2, 2000, p. 257-268.

Tableau 17. Exportations en provenance de l'ensemble des pays en voie de développement vers la CEE, la Grande-Bretagne, les États-Unis et l'URSS, de 1958 à 1960 (par produit, en valeur 1000 dollars)

	Années		
	1958	1959	1960
Café	552.745	497.316	493.421
Cacao	216.905	225.697	198.736
Bananes	159.913	138.042	148.412
Riz	27.534	23.335	21.318
Thé et maté	23.030	13.958	13.948
Caoutchouc brut	203.047	246.037	320.528
Jute brut	72.374	58.333	66.839
Таріоса	1.561	1.625	1.401
Pétrole	1.977.928	1.886.549	2.067.489
Bois	125.863	138.567	186.771
Ensemble de tous les produits	6.778.546	7.545.288	7-395-475

Source: CE, BAC 255/1980, n° 105.

À la lecture de ce tableau, plusieurs questions se posent. Le volume des exportations en valeur commerciale et en provenance des pays en voie de développement baisse entre 1958 et 1960 pour le café, le cacao, les bananes, le riz, le thé, le tapioca et le jute. Ces produits font partie des produits dits de base, ou encore des produits tropicaux, et concernent l'Afrique, l'Amérique latine, les Antilles (ou les Caraïbes) et l'Asie. Or ces produits, qui connaissent une baisse d'exportations, sont justement négociés avec la CEE dans le cadre de la première phase du Dillon Round. Ainsi:

Le Brésil (qui) négocie la noix du Brésil, le café non torréfié, le cacao en fèves, le beurre de cacao; l'île de Ceylan, la noix de coco, l'huile de coco et le thé; le Ghana, le cacao et les bois tropicaux; l'Inde, les tissus de jute, les sacs de jute et les tissus de coton; l'Indonésie, l'huile de palme; le Japon, les thons réfrigérés ou congelés; le Nigéria, les arachides, les palmistes, les huiles d'arachides et les bois tropicaux; le Pérou, la farine de poisson et le coton 17.

¹⁷ CE, BAC 255/1980, nº 105 : Note à Moulijn, *Rapport mensuel du Secrétariat général*, de K. Pingel, 19 décembre 1960.

La définition des produits tropicaux par le GATT revêt à ce niveau-là aussi un certain flou :

[Elle] désigne depuis longtemps un groupe de produits sélectionnés et identifiés par rapport à leur importance particulière pour les exportations du Tiers Monde. Ces produits et groupes de produits (même s'il n'existe pas de « définition » ni de liste exhaustive et même si quelques-uns pourraient y être ajoutés au cours des négociations) sont les suivants : boissons tropicales ; épices, fleurs, vannerie, quelques oléagineux, huiles végétales, tourteaux, tabac, riz, racines tropicales, fruits et noix tropicaux, caoutchouc et bois tropicaux, jute et fibres dures 18.

Par ailleurs, « le terme comprend les produits agricoles en provenance uniquement ou principalement du Tiers Monde et dont certains n'ont pas de substitut naturel – café, cacao, thé, épices, bananes, caoutchouc naturel ¹⁹ ». En 2006, dans le cadre du cycle de Doha de l'OMC, la question d'une liste précise de produits tropicaux s'est posée de nouveau, bien que l'Uruguay Round en ait proposé une assez communément admise. « Au cours des cinquante dernières années, diverses définitions des produits tropicaux ont été données, ce qui montre bien que les listes indicatives de produits tropicaux sont le fruit de négociations ²⁰ ». Du point de vue géographique, ces produits sont « cultivés entre le tropique du Cancer et le tropique du Capricorne ». Cependant, le Comité de l'agriculture de l'OMC reconnaît :

Il va de soi que nous pourrions – devrions pourrait-on même dire – élaborer une définition commune de ce qu'est un produit tropical et un produit en rapport avec la diversification, mais il me paraît difficile de ne pas conclure que nous devrions admettre d'emblée que toute liste de produits constituera une liste négociée et que nous ne cherchons pas forcément à établir une liste qui répondrait à une définition précise du sens du mot 'tropical' ainsi que l'entend un spécialiste de la définition des termes – ou devrais-je dire des indications – géographiques²¹.

¹⁸ Chakravarthi Raghavan, *Recolonisation: l'avenir du Tiers Monde et les négociations du GATT*, Paris, L'Harmattan, 1991, p. 164-165.

¹⁹ Ibid

²⁰ OMC, Comité de l'agriculture, Session extraordinaire Accès aux marchés, *Produits tropicaux* et produits en rapport avec la diversification, 17 mai 2006, « Document de référence du président ». En annexe de ce document, figure la liste des produits tropicaux (une note précise : «Il n'y a pas de définition convenue de ce qu'est un produit tropical» de l'Uruguay Round qui contient : « Groupe I : boissons tropicales; Groupe II : les épices, fleurs, plantes, ouvrages de vannerie, etc.; Groupe III : certains oléagineux, huiles végétales et produits dérivés; Groupe IV : racines tropicales, riz et tabac; Groupe V : fruits tropicaux, y compris les fruits à coque; Groupe VI : caoutchouc et bois tropicaux; Groupe VII : jute et fibres dures » (ou produits bruts) ». Voir par exemple le document MTN.GNG/NG6/W.

Pourtant, la Charte de La Havane de 1948 avait défini précisément ce qu'elle appelait les produits de base dans l'article 56 : « tout produit de l'agriculture, des forêts ou de la pêche, et de tout minéral, que ce produit soit sous sa forme naturelle ou qu'il ait subi la transformation qu'exige communément la vente en quantités importantes sur le marché international » ²². Cette liste a été reprise ensuite par la CNUCED, créée en 1964. On parle de produits tropicaux jusqu'en 1957, pour revenir à la notion de produits de base.

En fait, la liste des produits tropicaux évolue en fonction de l'époque des négociations, en fonction de l'importance stratégique d'un produit à un moment donné. Par exemple, le caoutchouc naturel sera bientôt remplacé par le synthétique et perdra de son importance dans les échanges. Alors que la liste des produits de base reste une référence générale, ou seulement une liste indicative. Toujours est-il qu'en 1960, les produits répertoriés comme tropicaux par la CEE sont : le café, le cacao, les bananes, le riz, le thé et le maté, le caoutchouc brut, le jute brut, le tapioca, le pétrole et le bois (avec cette précision que le pétrole ne se négocie jamais au sein du GATT et de l'OMC aujourd'hui).

Pour revenir au Comité d'experts mis sur pied par le GATT en 1957, il est intéressant de voir de plus près sa composition pour en appréhender les références en théorie économique. Ces experts sont désignés par le secrétaire du GATT. Tout d'abord, Gottfried Haberler, économiste autrichien, a été formé à l'école autrichienne de Vienne d'avant-guerre, considérée comme ultralibérale et fondée sur « l'individualisme méthodologique » (c'est le consommateur qui, in fine, peut définir le coût de production). Professeur à Harvard, Haberler prône un commerce international sans frontières, allié à une concurrence sans obstacle. De même, il considère l'avantage comparatif comme déterminant dans les relations commerciales internationales. Cet avantage comparatif prend sa source dans la théorie de Ricardo. Celui-ci considère, au XIX^e siècle, que chaque pays doit se spécialiser dans la branche la plus efficace de son économie, en fonction du « coût relatif » ou du « coût d'opportunité », et en tenant compte des échanges internationaux. Or la division internationale du travail, qui se fonde sur cet avantage comparatif, sera appliquée aux pays du Tiers Monde dans les années 1960 et jusqu'à la crise pétrolière de 1973.

Les trois autres économistes du Comité sont les suivants : Roberto Campos, libéral, directeur de la Banque nationale pour le développement économique

^{22 «}La CNUCED considère comme des produits de base : les produits agricoles : agrumes, anacarde, ananas, banane, blé, bois tempérés, bois tropicaux, caoutchouc, coton, jute, karité, maïs, mangue, olive, palme, poivre, riz, sucre, tabac; les boissons tropicales : cacao, café, thé; l'énergie : charbon, électricité, gaz, nucléaire, pétrole; les métaux et minéraux : aluminium, argent, cuivre, diamant, engrais, étain, fer/acier, nickel, or, palladium, platine, plomb », cité dans : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/enjeux-internationaux/diplomatie-economique-901/commerce-et-enjeux-globaux/article/commerce-et-produits-de-base.

du Brésil, professeur à l'université du Brésil, alors opposé à son compatriote Celso Furtado et, plus tard, ministre du gouvernement des colonels après le coup d'État en 1964; le Néerlandais Jan Tinbergen, prix Nobel d'économie en 1969, social-démocrate, professeur de la planification économique à l'Institut national d'études économiques supérieures de Rotterdam, réfléchit au bien-être social et préconise une intervention étatique ou institutionnelle modérée dans le sens keynésien, mais prend parti pour une « division du travail optimale » dans l'économie mondiale en fonction des ressources locales et des avantages comparatifs; le Britannique James Meade, post-keynésien, partisan du libéralisme modéré par les institutions et de la coopération économique internationale, professeur à Cambridge, prix Nobel d'économie en 1977 avec le Suédois Bertil Ohlin (libéral et fondateur d'une théorie du commerce international sur l'avantage comparatif avec Paul A. Samuelson et Eli Heckscher)²³.

Pour caractériser ce comité d'experts, il est donc en majorité constitué d'économistes favorables à l'avantage comparatif qui définit les échanges internationaux entre les pays industrialisés et les pays en développement, selon une version néo-libérale. Il comprend aussi une minorité proche de Keynes, mais acquise à la théorie classique de la division internationale du travail de l'économie mondiale. C'est bien le courant néo-classique et néo-keynésien qui marque l'époque et inspire la politique monétaire et fiscale des gouvernements d'Eisenhower et de Kennedy. De même, ce comité d'experts du GATT renforce le rôle des institutions multilatérales et nationales.

En octobre 1958, les conclusions de ce comité sont publiées par le GATT sous le titre *Trends in International Trade*. En tenant compte des orientations des quatre économistes, quelles sont les conclusions contenues dans le rapport Haberler? « [...] Ce n'est pas sans raison [...] que les producteurs de produits de base s'inquiètent de ce que les règles et conventions actuelles en matière de politiques commerciales leur sont relativement défavorables ²⁴ ». Plus précisément : « Le commerce des pays sousdéveloppés ne progresse pas à un rythme aussi rapide que celui des pays industriels, les prix des produits de base accusent des fluctuations à court terme excessives et les pays ont de plus en plus recours à des mesures de protection de l'agriculture ».

²³ Il est aussi intéressant de noter que ces quatre économistes ont été choisis parmi d'autres économistes proposés dans une liste soumise au secrétaire du GATT: Deutsch, Dupric, Herrera, Kindleberger, Leduc, McDougall, Ohlin, Prebisch, Robbins, Austin Robinson, Saraceno, Svennilson, Triffin, Verrier et Viner.

²⁴ GATT, *Rapport Haberler : L'évolution du commerce international, op. cit.* Les citations suivantes proviennent du même document.

Ce constat s'insère dans la vision d'un commerce international sans entraves, prônée par le GATT et le comité d'experts. Pour y remédier, le comité préconise le recours aux mécanismes de fonds de stabilisation, qui serviraient à compenser les fluctuations des prix mondiaux de ces produits, et aux fonds de régulation des stocks. Ici, nous pouvons retrouver l'influence de Tinbergen, dans le sens où il estime nécessaire une certaine intervention de l'État, car l'autorégulation du marché ne fonctionne qu'imparfaitement. Enfin, le comité ménage les pays industrialisés, en leur demandant de modérer leur protection agricole à l'égard des pays sous-développés. Ces derniers sont entièrement dépendants de l'exportation de ces produits primaires. De plus, le Comité recommande aux pays industrialisés de revoir les taxes fiscales sur ces produits au niveau national.

C'est un rapport consensuel, qui met l'accent sur les obstacles que connaissent les pays sous-développés, mais aussi sur l'importance de la croissance des pays industrialisés pour l'ensemble du commerce international. Finalement, ce rapport institutionnalise – et c'est ce qu'il faut souligner –, au niveau des instances multilatérales, la division internationale du travail existant au sein du « monde libre », entre les pays industrialisés et les pays non-industrialisés et sur le fondement de l'avantage comparatif. Il semble que cette division internationale du travail n'ait pas été perçue telle quelle par les pays en développement, qui vont alors se servir des conclusions du rapport Haberler pour affirmer leurs revendications.

La contribution des pays industrialisés paraît essentielle à la stabilisation des marchés des produits de base, grâce à « la prévention des cycles économiques » et au « maintien d'un rythme de croissance régulier sur le plan national » ²⁵. Mais se pose la question du déséquilibre « dans la répartition des réserves entre les autres pays » (par rapport aux États-Unis). Afin d'y remédier, et parce que cela influence l'état de santé du commerce mondial, les experts préconisent une mesure allant à contre-courant des orientations américaines en politique monétaire et fiscale : « Nous estimons qu'il est souhaitable d'accroître les liquidités internationales et que, pour cela, le meilleur moyen serait de doubler par exemple les ressources du FMI et les droits de tirage ²⁶ ». Ils estiment nécessaire de fournir, à crédit, assez de liquidités internationales au pays déficitaire, comme le sont bon nombre des pays du Tiers Monde. Comme ceux-ci dépendent du commerce international avec l'exportation d'un ou deux produits de base, il s'agit d'éviter qu'ils ne subissent les grandes fluctuations des prix mondiaux. On le sait, cette solution n'a pas été retenue.

²⁵ *Ibid.*, p. 6.

²⁶ Ibid., p. 7.

En revanche, une autre recommandation a été adoptée et concerne : « la stabilisation des marchés des différents produits, chaque fois qu'il est possible de le faire sans inconvénient ²⁷». Cette stabilisation passe par :

Le système des stocks régulateurs (accumulation des stocks officiels lorsque les prix sont bas et écoulement des stocks lorsque les cours se sont relevés) ou celui des prélèvements ou des primes de complément variables (échelle mobile des taxes ou des subventions relatives au produit en cause permettant de régulariser la rémunération nette du producteur).

Elle se réalise aussi grâce « au moyen d'un fonds de stabilisation constitué par le produit des taxes perçues à l'exportation en période de cours élevés et destiné à subventionner les exportations lorsque les cours sont déprimés ». L'économiste argentin Raúl Prebisch a particulièrement insisté sur ce point dans ses travaux ²⁸. Ces mécanismes de stabilisation seront appliqués avec plus ou moins de succès. Ils ne seront jamais liés à la première recommandation de ces experts, qui prônait l'accroissement des liquidités internationales à ces pays dépendants des recettes d'exportation d'un ou deux produits de base. Comment sera alors résolu ce problème de liquidités pour le Tiers Monde?

Le rapport Haberler recommande : « tout programme de stabilisation devrait, dans la mesure du possible, viser un groupe de produits qui, du point de vue de la production ou de la consommation, sont étroitement apparentés ». Ce seront les accords internationaux, déjà préconisés par la Charte de La Havane en 1948. Cette Charte comporte un chapitre consacré aux produits de base, auquel se réfèrent encore aujourd'hui les pays du Sud. Mais ces mêmes accords internationaux ne seront conclus, au cours de la période étudiée, que sur un seul produit, et non sur un groupe de produits. Seule la CEE mettra en place un fonds de stabilisation des prix avec le Fond de stabilisation des recettes d'exportation sur les produits agricoles (STABEX) pour les produits agricoles et le Système de développement du potentiel minier (SYSMIN) pour les produits miniers, à destination de ses pays associés du Tiers Monde. Leur succès sera aussi très relatif. Quant aux stocks régulateurs, il est précisé : «il serait capital que les principaux pays importateurs participent à une telle action ²⁹ ». Il s'agit d'une mesure qui est aussi inspirée par la Charte de La Havane de 1948. Pourtant :

Les accords internationaux de produits de base reposant sur des mécanismes de stocks régulateurs ont connu un échec global dont les causes sont multiples : absence de volonté politique des États signataires de mettre en œuvre les

²⁷ Ibid., p. 8.

²⁸ Raúl Prebisch sera le premier secrétaire général de la CNUCED en 1964.

²⁹ GATT, Rapport Haberler: L'Évolution du commerce international..., op. cit., p. 9.

204

dispositions des accords, manque de discipline pour le stockage ou le déstockage des produits, inefficacité du dispositif vis-à-vis des objectifs poursuivis (dimensionnement insuffisant du stock régulateur, fourchette de prix trop restreinte par rapport aux fluctuations des cours)³⁰.

Cette politique des accords internationaux durera jusqu'aux années 1980, quand la crise de la dette du Tiers Monde amènera le FMI et la Banque mondiale à y mettre fin, pour miser davantage sur l'ouverture des marchés³¹.

Puis, les experts du Comité Haberler mettent l'accent sur l'aspect majeur : « il conviendrait donc d'atténuer le protectionnisme agricole aussi bien dans les pays exportateurs que dans les pays importateurs et en même temps d'orienter de plus en plus l'assistance économique aux pays sous-développés vers la formulation de l'aide financière directe en renonçant progressivement aux exportations bon marché³² ». Cette recommandation est très intéressante, car elle contient l'idée qu'à terme le recours aux exportations agricoles pour les pays en voie de développement n'est pas viable et qu'il vaudrait mieux leur substituer une aide financière en espèces pour assurer leur développement. Cependant, la source de cette aide financière n'est pas précisée. Cette politique d'exportations sera maintenue, même dans les années 1980 quand le FMI et la Banque mondiale viendront au secours de ces pays écrasés par la dette. On pourrait parler ici de « politique de substitution des exportations » à un financement stable d'un programme d'industrialisation, en référence à la « substitution aux importations », lancée à la même époque par Prebisch.

Selon les chiffres recensés par le comité, les fluctuations des prix des produits de base (sur la base de l'indice 1953 =100) révèlent une chute importante entre 1954 et le premier trimestre de 1958 (voir tableau 18).

Tableau 18. Les fluctuations des prix des produits de base (valeur de référence 1953 =100)

	Café	Thé	Cacao	Plomb	Zinc
1954	135,9	138,1	155,8	105,3	104,7
1958 (1er trimestre)	93,9	106,9	116	82,3	85,2

Source: GATT, L'évolution du commerce international, Rapport établi par un groupe d'experts, Genève, octobre 1958.

³⁰ Bernard Valluis, « Sécurité alimentaire : pour des stocks de réserve », Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde (reconnue d'utilité publique), *Point de vue*, n° 1, avril 2013, p. 13-14.

³¹ *Ibid.*, p. 14.

³² GATT, Rapport Haberler: L'Évolution du commerce international..., op. cit., p. 10.

Ces chiffres confirment un effondrement des recettes fiscales pour les pays producteurs et exportateurs de café, thé, du cacao, plomb et zinc, même si certains taux de frets ont baissé. Le rapport insiste pour préciser que : « les fluctuations de la valeur du commerce mondial des produits de base et, partant, des recettes d'exportation de l'ensemble des pays non industrialisés reflètent principalement les variations des prix plutôt que celles du volume des échanges ». Cela signifie que ce n'est pas l'offre abondante qui fait chuter les prix. Serait-ce la faible demande qui en est responsable?

Tableau 19. Les droits de douane d'importation les plus élevés en 1957 (en pourcentage)

	Fèves de cacao	Café vert	Thé noir
Finlande	55	114	68
Autriche	12	35	58
Allemagne	10	47*	52
Royaume-Uni	7		
France	9*	40*	29*
Danemark		24	24
Suisse		11	13
Italie	69*	77*	50
Suède			12
États-Unis	0	0	0

Notes: *: Droits de douane + taxes fiscales supplémentaires.

Source : GATT, L'évolution du commerce international, Rapport établi par un groupe d'experts, Genève, octobre 1958.

Les niveaux de ces droits de douane en Europe de l'Ouest présentés dans le tableau 19 illustrent le fort protectionnisme qui frappe les produits en provenance du Tiers Monde. Cela d'autant plus qu'ils ne sont pas en concurrence directe avec une production nationale, exceptées les productions des pays associés à la CEE (les PTOM et les EAMA) et du Commonwealth lié au Royaume-Uni. On pourrait suggérer que les droits de douane élevés concernent les productions concurrentes qui ne font pas partie de ces zones à régime préférentiel. Par exemple, les produits du Nigéria seront taxés plus lourdement par la France que par le Royaume-Uni. Et c'est bien sur cet aspect-là que portera la première phase du Dillon Round entre la CEE et les pays en développement. Il s'agira d'obtenir les mêmes niveaux de droits de douane ou la

206

même franchise pour les pays qui ne sont pas associés à la CEE, car ces derniers estiment que ce régime préférentiel fausse la concurrence.

Enfin, le comité met le doigt sur un obstacle important à l'ouverture des marchés des pays industrialisés aux produits de base du Tiers Monde : « pour les principaux produits qui sont frappés de droits fiscaux dans les pays industriels de l'Europe continentale de l'Ouest (tels que le café, le thé et le tabac), il semble que l'incidence soit suffisamment élevée pour freiner considérablement la consommation et la demande d'importations³³». En effet, le produit importé devient excessivement coûteux, ce qui ne favorise pas un accroissement de la demande. D'après les chiffres fournis par le comité, les fèves de cacao taxées deux fois atteignent une incidence fiscale totale de 73 % en Italie; pour le café vert, 97 % en Italie, 72 % en Allemagne et 60 % en France; pour le thé, 97 % en Allemagne et 59 % en France³⁴. Ces taxes s'appliquent aussi aux produits des pays associés à la CEE. On peut conclure que le difficile accès de ces produits fait à la fois baisser leurs prix au niveau mondial (car ils deviennent moins attractifs) et augmenter ces prix au niveau national (à cause des droits de douane et des taxes fiscales). En fait, le volume des échanges n'a pas d'incidence sur les fluctuations des prix, conformément aux conclusions du rapport Haberler :

Il n'y a guère de raison, hormis l'inertie des traditions fiscales, de faire porter le fardeau principal de la taxation sur des importations non concurrentes en les frappant de taxes intérieures spéciales qui se prêtent moins aux méthodes de négociation de l'Accord général suivies en matière de droits de douane ordinaires. Aussi longtemps que durera cette situation, il conviendrait d'incorporer dans les procédures de négociations prévues par l'Accord général les règles de la Charte de La Havane concernant la négociation des droits fiscaux³⁵.

C'est en effet une lutte de longue haleine qu'ont menée les pays d'Amérique latine sur ce point, en accord avec les autres pays concernés. Selon Bernard Bochet:

Aux efforts des pays latino-américains pour obtenir l'atténuation ou la suppression des préférences tarifaires, sont venus s'en ajouter d'autres tendant à la suppression de restrictions quantitatives, et à la réduction, voire à l'élimination, de taxes fiscales. Cette revendication globale, préparée depuis 1960 dans l'enceinte du GATT, devait y être largement exprimée à l'occasion de la réunion ministérielle de novembre 1961. Reprise depuis lors dans de

³³ Ibid., p. 10-11.

³⁴ Ibid., Annexes: Tableau D, Les perceptions fiscales sur certains produits de base en 1957 (per cent et ad valorem).

³⁵ Ibid., p. 11.

nombreuses instances, elle est formulée de la façon la plus radicale dans les rapports adoptés en janvier et février 1964 à Brasilia et à Alta Gracia par les représentants latino-américains, rapports qui préconisent l'abolition des taxes fiscales et des droits de douane sur les produits tropicaux avant le 31 décembre 1965. ³⁶

Ce point sera pris en compte par le Dillon Round et repris ensuite par le programme lancé par Kennedy en 1961 avec le *Trade Expansion Act*, qui définit les mesures commerciales à réaliser au GATT lors du prochain Kennedy Round³⁷.

Le rapport Haberler s'avère consensuel. Il cherche à rappeler l'importance de l'équilibre entre les pays industrialisés et les pays non industrialisés dans le commerce mondial, alors considéré comme le moteur de l'économie mondiale. En fin de compte, ce rapport répartit les diverses tâches liées au commerce international entre les institutions : la division internationale du travail de l'économie au sein du « monde libre » avec le GATT; les divers mécanismes de stabilisation des marchés des produits de base avec le GATT et plus tard la CNUCED; les accords internationaux sur les produits de base avec l'ONU; les négociations sur les taxes fiscales à l'importation autres que les droits de douane avec le GATT.

Dans l'ensemble, ce rapport confirme que la participation des pays du Tiers Monde au commerce international s'insère dans la théorie classique de l'avantage comparatif pour réussir leur développement économique. Cela ne peut se faire qu'avec l'aide du GATT, de l'ONU et des pays industrialisés. Il s'agit dès lors de leur aménager les conditions de la concurrence dans ce commerce mondial, parce que prévaut cette vision de Keynes que le marché n'est pas parfait, même libre et surtout pour les pays moins solides économiquement. Toutefois, ce rapport échoue à faire valoir la nécessité d'augmenter les ressources du FMI, pour aider ces pays exportateurs d'un ou deux produits de base à être moins sensibles aux fluctuations des prix et pour résoudre par conséquent les déficits de leurs balances des paiements. De même, il ne pourra pas faire infléchir la politique des exportations à bon marché vers un financement direct à ces

³⁶ Bernard Bochet, «Les produits primaires. L'Amérique latine et la Communauté économique européenne», *Tiers-Monde*, vol. 5, nº 19, « Amérique latine-Europe », 1964, p. 213.

³⁷ Pour l'anecdote, l'Allemagne a maintenu la taxe fiscale sur le café (créée en 1948) qui est de 55 centimes d'euros, en plus d'une TVA de 20 centimes d'euros, pour 250 grammes de café vendu 3 euros. Cela lui a rapporté 1,05 milliard d'euros en 2013. Cette taxe existe aussi au Danemark et en Belgique, mais elle rapporterait moins à la Belgique. Voir Pierre Kupferman, «Cet impôt inconnu des Français qui rapporte un milliard à l'État allemand », Challenges, 12 août 2013.

mêmes pays en voie de développement, dans le but de les aider à acquérir une industrialisation stable et sûre.

À partir des conclusions du rapport Haberler, le déficit de la balance des paiements extérieurs des États-Unis induit une certaine orientation des politiques d'aides au développement au Tiers Monde. Celui-ci n'a pas bénéficié d'un programme de stabilisation globale mené conjointement avec le FMI et le GATT. Quels ont été les obstacles? Ce serait une piste de recherche intéressante à approfondir.

Après avoir reçu ce rapport, les parties contractantes du GATT décident de mettre en place un programme d'envergure : *Le programme pour l'expansion du commerce international*. La XIX^e session du GATT (le Dillon Round) en novembre 1961 doit prendre des décisions politiques sur ce programme³⁸.

La première phase du Dillon Round (octobre 1960-mai 1961)

Cette première phase du Dillon Round vise à réactualiser les concessions tarifaires antérieurement octroyées, en tenant compte du nouveau TEC de la CEE et cela au titre de l'article XXIV-6 du GATT.

La CEE se trouve alors confrontée aux demandes des pays non associés, surtout ceux d'Afrique. Ces derniers veulent bénéficier du régime préférentiel accordé aux pays associés à la CEE, c'est-à-dire les Pays et territoires d'outre-mer (PTOM). Une partie des PTOM est depuis devenue indépendante et a intégré une nouvelle association, les États africains et malgache associés (EAMA). Ainsi, les pays africains indépendants et non associés à la CEE réclament que ce traitement privilégié soit étendu à toutes les parties contractantes du GATT³⁹.

En 1957, pour créer cette zone protégée, la CEE a fait valoir l'article XXIV du GATT qui permet la création d'une union douanière avec des régions. Ainsi, «à l'égard du GATT, les Six avec l' association des Pays et territoires d'outremer constitués représentent une zone de libre-échange (GATT, art. XXIV, § 5 et 9)⁴⁰». Sur ce point, l'article XXIV a fait l'objet d'une bataille juridique entre les Six et le GATT, pour faire valoir l'originalité du Marché commun, qui n'est justement pas une zone de libre-échange⁴¹. Selon les circonstances, l'article XXIV donne en fait lieu à des interprétations différentes. Si l'on se réfère au traité de Rome de 1957, l'article 131 mentionne clairement les buts et principes de cette aide au développement aux PTOM : «[...] Le but de

208

³⁸ CE, BAC 12/1972, n° 72: Conseil, Note d'information, *Résultats de la réunion du Conseil GATT* en date du 24 mars 1961 (pt 3 de l'ordre du jour), 4 avril 1961.

³⁹ NA, RG 40, EG: Report of the United States Delegation..., 13 février 1962, op. cit.

⁴⁰ Raymond-Marin Lemesle, *La Convention de Lomé. Principaux objectifs et exemples d'actions*, 1975-1995, Paris, Centre des Hautes Études sur l'Afrique et l'Asie modernes, 1995, p. 35.

⁴¹ Régine Perron, «La CEE face aux États-Unis...», art. cit.

l'association est la promotion du développement économique et social des pays et territoires, et l'établissement de relations économiques étroites entre eux et la Communauté dans son ensemble ».

Pendant toute cette période de mise au point de l'association avec la CEE, les États-Unis tâcheront de dissuader de créer ce régime préférentiel. Ces derniers : « [...] ont déclaré qu'ils sont préoccupés par le système préférentiel dont ils voudraient qu'il disparaisse graduellement 42 ». D'autant plus qu'on commence à réfléchir à des accords internationaux sur certains produits tropicaux de base, comme le rapport Haberler l'a recommandé.

Cependant, en avril 1961, des conversations anglo-américaines ont lieu à Washington et inquiètent cette fois-ci la CEE, car elles : « ont porté en particulier sur les tarifs du café, du cacao, des bananes, des arachides et des bois tropicaux 43 ». Il s'agit pour les États-Unis de réfléchir à un système de compensation pour les pays africains en vue d'une « réduction éventuelle de la préférence impériale et de la préférence CEE », par exemple en les réduisant à zéro d'une manière progressive, dans le cadre des négociations du Dillon Round. L'intérêt est d'obtenir l'ouverture du marché européen aux produits tropicaux, qui viennent non seulement d'Afrique, mais aussi d'Amérique latine, laquelle est sous tutelle des États-Unis. C'est pourquoi ces derniers soutiennent les pays africains non associés.

Ces pays du Tiers Monde participant au Dillon Round sont mécontents du peu de résultats obtenus à mi-chemin des négociations. Or ils représentent un enjeu politique aux yeux des États-Unis⁴⁴. Depuis la conférence de Bandung, l'URSS tente en effet de déstabiliser le GATT en les poussant à contester. En 1962, l'URSS les incitera à réclamer la création d'une autre organisation mondiale du commerce plus conforme à leurs intérêts⁴⁵.

Les protestations des pays en développement

L'année 1961 représente une étape cruciale dans les négociations du Dillon Round, puisque les États-Unis tentent de convaincre la CEE et la Grande-Bretagne de faire un geste significatif, en supprimant à eux trois : « les tarifs existant sur le café, le cacao, les bananes, les arachides et les bois tropicaux 46». Et de mettre en place un « Fonds de stabilisation des revenus », pour aider les pays

⁴² CE, BAC 25-1980, nº 213: Direction des Affaires générales, Note à l'attention du directeur général H. Hendus, de Jacob Jan von der Lee, 16 mars 1961. Les citations suivantes proviennent du même document

⁴³ Ibid.

⁴⁴ NA, RG 40, EG: Report of the United States Delegation..., 13 février 1962, op. cit.

⁴⁵ Ibid.

⁴⁶ CE, BAC 25-1980 n° 213: Direction des Affaires générales, *Visite de Hirton, membre de la mission des États-Unis auprès des Communautés*, de Jacob jan von der Lee, 28 avril 1961.

210

africains à affronter la concurrence après la suppression des préférences, pendant une période transitoire « dont la durée serait à déterminer ». À cet instant, les États-Unis ne remettent plus en cause le principe de l'association entre les pays africains et la CEE, mais cherchent à sortir de cette zone préférentielle les cinq produits tropicaux essentiels afin de les insérer dans le marché mondial. L'enjeu paraît aussi important aux yeux de Jacob Jan Van der Lee, responsable à la Direction des Affaires générales de la CEE. Celui-ci l'exprime d'une manière très directe :

Mais je suis certain que, faute pour les pays riches, responsables de la prospérité du monde dont ils sont aujourd'hui les presque uniques bénéficiaires, de faire un énorme effort de générosité, notre civilisation s'écroulera sous les coups des misérables affamés qui n'accepteront plus indéfiniment une répartition aussi injuste – et qui seront demain six fois plus nombreux que les blancs⁴⁷.

En mai 1961, la CEE tente de trouver une solution qui soit acceptable par toutes les parties concernées : elle envisage une réduction des droits de douane sur certains produits des PTOM, mais avec leur accord⁴⁸. Cela se précise au cours d'une visite du président de la Commission européenne, Walter Hallstein, à Washington. Ce dernier propose une baisse de 50 % du TEC sur quatre produits tropicaux (le café, le cacao, le thé et les huiles végétales brutes comme l'huile de palme, les arachides et d'autres), avec des compensations aux pays associés sous forme de fonds de stabilisation de prix et d'un renforcement de l'assistance au développement et technique⁴⁹. On notera que les bananes ne figurent pas sur la liste européenne, contrairement à celle des États-Unis. Par ailleurs, Hallstein conseille aux États-Unis de s'adresser à la France sur cette question : «les Français [...] ont toujours donné aux pays africains un traitement spécial en dessous des statuts des exemptions de droits de douane. Ils ont absolument offert des marchés assurés aux États africains et ils sont assez chatouilleux sur cette question⁵⁰».

En fait, la CEE n'est pas prête à ouvrir son marché européen à tous les pays producteurs et exportateurs de ces produits tropicaux, en dehors de ceux qui lui sont associés. Elle préfère avancer la possibilité de réduire de 50 % le droit de douane à l'entrée dans le Marché commun (qui correspond au TEC), ce qui permet *in fine* d'en conserver un.

⁴⁷ Ibid.

⁴⁸ CE, BAC 255/1980, nº 110 : Conseil, *Comité spécial de l'article 111 (réunion du 9 mai 1961*), 6 mai 1961.

⁴⁹ JFK, NSF, Box 284: Maison-Blanche, Mémorandum pour McGeorge Bundy, *Conversation of the President with Hallstein*, de L. D. Battle (secrétaire exécutif), 16 mai 1961. Les citations suivantes sont extraites du même document.

⁵⁰ Ibid.

o à 10**

o à 10**

o à 10,3**

CEE	Commonwealth	
	UK	Autres principaux pays
8 (1957, RFA : 25*)	2,5	o à 3,4**
4,5 (1957, Italie : 4*)	Ι,Ι	o à 3**
10	II	o à 10,7**
9 à 11,5 (1957, RFA : 45*)	1,4 ou 3,6	o à 4,7**
	8 (1957, RFA : 25*) 4-5 (1957, Italie : 4*) 10 9 à 11,5	UK 8 (1957, RFA: 25*) 2,5 4.5 (1957, Italie: 4*) 10 11 9 à 11,5 14,011,2,6

TΩ

15

10 - 15

Tableau 20. « Liste comprenant les produits pour lesquels il est proposé que le niveau du Tarif extérieur commun soit réduit de 50 % » en 1961 (en pourcentage)

Note : * : droit de douane le plus élevé en 1957 pour un des futurs pays membres de la CEE, d'après le rapport Haberler de 1958. ** taux compris entre ces deux valeurs.

4,5

5

Source : BXL, BAC 25-1980 n° 213, 21 février 1961.

- de palme

- arachides

- autres

Le tableau 20 fournit les niveaux de droits de douane sur ces produits tropicaux à l'entrée de la CEE et de la Grande-Bretagne. Si la baisse de 50 % du TEC était appliquée, le niveau serait supérieur au droit de douane de la Grande-Bretagne pour le café, le cacao et le thé, et égal pour les bananes et inférieur pour les oléagineux.

Deux propositions fort différentes sont sur la table : du côté des États-Unis, on a une suppression totale des droits de douane sur le café, le cacao, les bananes, le thé et les bois tropicaux, avec *un fonds de stabilisation des revenus* pour les pays du Tiers Monde concernés ; du côté de la CEE, c'est une baisse de 50 % du droit de douane d'entrée dans le Marché commun sur le café, le cacao, les bananes et les oléagineux avec *un fonds de stabilisation sur les prix* pour les pays en développement concernés et dans le cadre de l'aide au développement⁵¹. La différence entre les fonds sur les revenus et sur les prix revêt une certaine importance.

Les États-Unis privilégient leur fonds de stabilisation des revenus, qui : «[...] aurait un caractère tripartite et serait alimenté par la CEE, le Royaume-Uni et les États-Unis; il serait d'un montant d'une soixantaine de millions de dollars par an; les gouvernements, de préférence aux producteurs, seraient

⁵¹ Les mots sont soulignés par l'auteur. CE, BAC 25-1980, n° 213 : Conseil, Mémorandum du gouvernement des États-Unis d'Amérique sur les problèmes et les perspectives de la production et du marché des produits tropicaux (remis le 28 juin 1961), 14 juillet 1961.

les bénéficiaires des versements de ce fonds, lequel n'aurait pas un caractère permanent⁵²». Le fonds de stabilisation des revenus garantit les revenus des pays producteurs en fonction de leur niveau de vie, sur la base du prix de vente des produits exportés. Quant au fonds de stabilisation sur les prix, il vise à garantir ces pays des fluctuations des prix mondiaux sur la base d'un prix fixe et unique, en subventionnant la différence entre le cours mondial et le prix unique fixé. Cependant, si les prix baissent pendant une assez longue période, ce fonds fait tout simplement faillite, car il finit par revenir trop cher aux pays importateurs qui l'alimentent.

En définitive, les États-Unis reprennent la proposition de la CEE d'un fonds de stabilisation sur les prix. Et la CEE, la Grande-Bretagne et les États-Unis suppriment les restrictions aux importations sur le café, le cacao, les bois tropicaux, les bananes et les arachides, en provenance des pays en voie de développement ⁵³. Les mesures proposées par les États-Unis, comme la suppression totale des droits de douane et le fonds de stabilisation des revenus sont abandonnées, ainsi que la baisse de 50 % proposée par la CEE. Ce compromis s'est fondé, d'après la délégation américaine en visite à Bruxelles, sur l'aide au développement réalisée dans le cadre de la Communauté atlantique :

M. Schanteel [assistant du sous-secrétaire du département d'État] a fait valoir à nouveau l'opposition américaine à un échange de préférences entre la CEE et le Royaume-Uni, tout en soulignant que le gouvernement américain préfèrerait exercer son action d'aide aux pays en cours de développement dans le cadre atlantique plutôt que de se séparer de ses alliés occidentaux et de mener seul son action d'aide en faveur des pays d'Afrique et d'Asie⁵⁴.

En ces temps particulièrement difficiles de guerre froide, les États-Unis ne veulent pas prendre le risque de s'aliéner leurs propres alliés, malgré leur soutien apporté aux protestations des pays en voie de développement au sein du Dillon Round. On ne peut s'empêcher de se demander quelle aurait été la situation de ces pays du Tiers Monde producteurs et exportateurs de ces matières agricoles tropicales, si les deux propositions nettement plus favorables de Kennedy avaient été retenues par les partenaires européens. Ici, on peut affirmer qu'un tournant a été manqué en 1961 pour l'avenir du Tiers Monde, du fait des réticences de la CEE et de la nécessité pour les États-Unis de ménager ses alliés.

⁵² CE, BAC 25-1980, n° 213: Direction des Affaires générales, Communication de Lemaigne, Compte-rendu de la visite d'une délégation des États-Unis les 25 et 26 mai 1961 à Bruxelles, Association entre la CEE et les pays associés d'Afrique, de Jacob Jan von der Lee, 31 mai 1961.

⁵³ *Ibid*.

⁵⁴ Ibid.

Les États-Unis proposent ensuite que les réunions à venir pour en débattre aient lieu en Afrique, par exemple à Addis-Abeba, qui est une ville à la fois non associée au Commonwealth et à la zone Franc, et qui accueille aussi le siège de la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU. La raison avancée est qu'il est aussi nécessaire d'établir des contacts directs avec les Africains concernés par les négociations sur ces produits 55. La CEE refuse, car elle préfère se réunir à Genève, au siège de l'ONU en Europe. Elle s'en remet à la France, qui est le seul pays de la CEE à se faire représenter à l'ONU (avec l'Italie), pour répondre aux propositions d'ensemble du gouvernement américain 56.

Il n'est donc pas étonnant que les relations avec les pays du Tiers Monde ne s'améliorent pas à la fin de la première phase du Dillon Round. Comme on le souligne du côté américain :

Les leaders nationaux dans la plupart des pays moins développés considèrent le programme des accords commerciaux réciproques des États-Unis et les négociations tarifaires du GATT, avec la restriction des importations, comme faisant partie d'un système de « colonialisme économique » ou d'« impérialisme économique », organisé pour empêcher leur développement industriel ⁵⁷.

Et encore:

C'est un instrument intelligent des capitalistes étrangers (souvent américains) pour empêcher les gouvernements de ces pays d'interférer dans la vente libre de leurs produits manufacturés à prix élevés et fixés administrativement (et dans l'achat libre des matières premières fixées à des prix bas et par la compétitivité). Cette vision est une partie des stéréotypes cultivés avec une grande efficacité par nos ennemis.

Cette longue citation permet de rendre compte de la guerre froide qui a eu lieu au sein du GATT, puisque les propos rapportés émanent de l'URSS. La fronde du Tiers Monde ne faiblit pas et suscite une grande inquiétude au sein du gouvernement américain. Cependant, celui-ci reconnaît : « nous avons encouragé les pays moins développés à adhérer au GATT dans le cadre des négociations tarifaires, mais nous les avons traités, dans un sens, en liberté surveillée jusqu'à pouvoir libéraliser leur commerce». Le problème est que le gouvernement américain ne met pas en valeur leurs efforts pour accéder à une

⁵⁵ Ibid.

⁵⁶ CE, Commission, Secrétariat exécutif, *Procès-verbal spécial n° 90 de la 252e* réunion de la Commission du 5 juillet 1961, 12 juillet 1961.

⁵⁷ JFK, NSF: Département du travail, Bureau des Affaires du travail international, *The Less Developed Countries and Tariff Bargaining, An Urgent Policy Proposal by the Member of the TAC for the Department of Labor*, Washington, 31 mai 1961. Les citations suivantes proviennent du même document.

industrialisation rapide et pour se conformer aux règles du GATT. Tel est le constat du département du Travail sous Kennedy⁵⁸. Est-ce une critique contre le département d'État qui est responsable des négociations du GATT?

La fronde du Tiers Monde a pris beaucoup plus d'importance après le dépôt du rapport Haberler en 1958 au GATT. « Le problème a atteint son paroxysme, d'une manière ignominieuse pour les États-Unis, à la récente 18° session des parties contractantes du GATT⁵⁹». Puis, en mai 1959, quinze gouvernements des pays en développement ont fait circuler au GATT une note sur leurs difficultés à participer au Dillon Round⁶⁰. De plus, leur situation est encore rendue plus urgente en 1959, à cause « des réserves nationales qui se réduisent, qui ne permettent pas de financer les programmes de développement et qui les obligent à réduire leurs importations au point de ne plus pouvoir fournir les besoins courants à leurs économies⁶¹».

Enfin, ces pays s'interrogent sur l'utilité de participer à ces négociations au GATT, puisque : « la capacité de ces pays à accorder des concessions réciproques est limitée à la fois par le besoin d'utiliser les droits de douane dans des buts de fiscalité et de développement et, par le faible revenu retiré des taxes à l'importation après avoir payé la facture de ces biens ». C'est pourquoi ils demandent que ces négociations soient adaptées à leur situation économique et que leurs exportations de thé, café et autres produits tropicaux, puissent réellement augmenter et soient négociées au GATT, pour reconstituer leurs réserves, comme l'a par ailleurs recommandé le rapport Haberler. De même, ils signalent les obstacles à leurs exportations pour d'autres produits primaires, le coton, le plomb, le zinc, et les restrictions sur les produits finis et semi-finis. Toutefois :

Insatisfaits par la réponse donnée dans les trois comités du GATT sur le problème, dix-huit pays moins développés ont fait circuler une autre note le 10 novembre 1960 [...]. Toujours insatisfaits après huit mois de la première phase de la conférence douanière de 1960-61 – et au moment où le Dillon Round allait démarrer –, certains d'entre eux ont ajouté ce problème à l'ordre du jour de la 18° session (du 15 au 19 mai 1961). Au cours de la discussion, les

214

⁵⁸ CE, BAC 255/1980 n° 110 : Conseil, Éléments susceptibles d'être pris en considération lors d'un prochain débat des membres titulaires sur la poursuite des négociations Dillon, 9 septembre 1961. Le département du Travail a pour tâche de s'occuper du développement.
59 Ibid.

⁶⁰ Ibid. Les quinze pays sont : Brésil, Birmanie, Cambodge, Ceylan, Chili, Cuba, Malaisie, Fédération de Rhodésie et Nyassaland, Ghana, Grèce, Inde, Indonésie, Pakistan, Pérou et Uruguay.

⁶¹ GATT, Parties contractantes, *Expansion of International Trade*, *Note submitted by the less-developed countries*, 20 mai 1959. Les citations suivantes proviennent du même document.

représentants des pays moins développés ont été véhéments dans leurs comptes rendus.

Les relations avec les pays en développement se détériorent, parce que le Dillon Round n'a pas vraiment tiré les conclusions après le rapport Haberler. Cela d'autant plus que le contexte de la guerre froide a rendu plus difficiles les relations avec cette partie du monde, depuis la tentative d'invasion de Cuba par la CIA et sa milice de Cubains exilés pour renverser Fidel Castro en avril 1961. Son échec retentissant a jeté un discrédit sur la politique de Kennedy. De même, l'implication des États-Unis au Vietnam du Sud face à Ho Chi-Minh, le vainqueur de la guerre d'Indochine et le dirigeant du Vietnam du Nord, vient de prendre un tournant avec l'envoi de forces spéciales, les Bérets verts, pour former des combattants civils, en particulier les H'Mongs. N'oublions pas que le leader vietnamien a aussi participé à la conférence de Bandung en 1955. La méfiance de ces pays du Tiers Monde participant au GATT, comme le Ghana présent à Bandung, atteint alors son paroxysme et pourrait les conduire à le quitter pour se tourner vers l'URSS. C'est une hypothèse tout à fait envisageable.

Que proposent les États-Unis à ces pays dans ce contexte difficile? Il s'agit de les convaincre : « de la supériorité de notre système commercial et économique – y compris le GATT et la procédure des négociations sur les droits de douane – comme un cadre qui les aiderait à programmer une industrialisation rapide [...] 62 ». Aux yeux des États-Unis, ces pays ne peuvent choisir entre les deux systèmes internationaux : le multilatéralisme ou le communisme soviétique. Ils estiment qu'ils s'industrialiseront plus vite dans le cadre multilatéral. Nous sommes ici au cœur de la compétition économique entre les deux blocs.

Dans ces circonstances, le président Kennedy prononce un discours très alarmiste devant le Congrès le 25 mai 1961, qu'on pourrait appeler « la doctrine de la liberté », pour reprendre ses propres mots. Ce discours est habituellement présenté comme une demande d'un budget conséquent pour le programme de conquête spatiale, après le succès du Spoutnik envoyé par l'URSS en 1957. Pourtant, il met aussi l'accent sur les progrès économiques et sociaux à réaliser à l'extérieur :

La grande bataille pour la défense et l'expansion de la liberté aujourd'hui est la moitié sud du globe – l'Asie, l'Amérique latine, l'Afrique et le Moyen-Orient – les terres des peuples qui se révoltent. Leur révolution est la plus grande dans

⁶² JFK, NSF: Département du travail, Bureau des Affaires du travail international, *The Less Developed Countries...*, 31 mai 1961, *op. cit*.

l'histoire de l'humanité. [...] Mais ils [les adversaires de la liberté] cherchent à tirer la couverture à eux – en capturant la révolution pour eux-mêmes⁶³.

C'est justement l'aggravation des tensions entre les États-Unis et l'URSS sur le terrain du Tiers Monde, qui amène Kennedy à tirer le signal d'alarme et à renforcer l'aide à cette « moitié sud » de l'hémisphère.

En ce milieu de l'année 1961, cette diplomatie économique est plus que jamais d'actualité pour soutenir les revendications du Tiers Monde. Mieux l'insérer dans l'économie mondiale, grâce au GATT, le conduirait à une amélioration du niveau de vie pour la population. Ainsi :

La crise actuelle en Asie du Sud-Est [...], la menace croissante du communisme en Amérique latine, le trafic d'armes en augmentation en Afrique, et toutes ces nouvelles pressions sur chaque nation figurant sur la carte en traçant avec les doigts le long des frontières du bloc communiste en Asie et au Moyen-Orient – tout cela rend évidente la dimension de nos besoins 64.

Au milieu de l'année 1961, ce dernier discours de Kennedy place clairement les enjeux de la politique extérieure des États-Unis sur le plan de la compétition économique, que doit épauler l'assistance militaire. Ainsi, Kennedy conclut :

Nous ne pouvons pas réussir avec ces pays si nous les considérons – même officieusement – comme des vassaux économiques à long terme. Ils sont, aussi, en transition. Dans notre système de coopération et de confédération d'Étatsnations, nous devons reconnaître que ces pays peuvent devenir économiquement viables et nous devons nous associer sur une base confiante à leurs aspirations. L'avenir justifiera alors notre leadership et notre foi⁶⁵.

Le Dillon Round est marqué par cette prise de conscience que les mesures commerciales aménageant la concurrence pour les pays moins développés devraient faire partie des normes officielles établies et reconnues par le GATT, et non constituer des dérogations à la règle. Dès lors, le GATT retient deux mesures commerciales en faveur des pays en développement : renforcer les restrictions temporaires à l'importation pour protéger l'industrie naissante et accorder la non-réciprocité (qui est une proposition des représentants du GATT eux-mêmes). Ce principe de la non-réciprocité sera officialisé par le Kennedy Round en 1967. Les États-Unis sont toutefois intervenus dans cette première

⁶³ JFK, Discours prononcé devant une session mixte du Congrès, du président John F. Kennedy, 25 mai 1961.

⁶⁴ Ibid.

⁶⁵ Ibid.

phase de négociations entre la CEE et les pays en développement, pour que l'institution européenne leur accorde des concessions.

Dans le cadre du Dillon Round : « [...] après huit mois de défense acharnée du tarif commun [...], certains pays parmi les vingt-trois pays qui ont négocié avec la Communauté n'ont signé l'accord qu'avec certaines réserves et que les États-Unis, le Canada, le Danemark, la Norvège, l'Australie, le Brésil, le Ghana et le Nigéria n'ont pas signé⁶⁶». La CEE n'a pas réussi à convaincre avec ses concessions sur le droit de douane commun, aussi bien les pays industrialisés que les pays en développement. C'est dans ce contexte difficile que commence la deuxième phase des négociations, le Dillon Round, qui doit porter sur un ensemble de nouvelles concessions tarifaires et qui concerne, cette fois-ci, tous les partenaires commerciaux.

LES NÉGOCIATIONS ENTRE L'EUROPE DE L'OUEST ET LES ÉTATS-UNIS (1961)

Considérer l'offre du côté du Marché commun permet de cerner l'enjeu du Dillon Round : comment parvenir à faire baisser les droits de douane pour une libéralisation accrue des échanges internationaux, sans que cela nuise aux intérêts nationaux? Les conséquences sont en effet déterminantes pour l'économie nationale de chaque pays, de chaque institution régionale.

L'offre de baisse linéaire des Six

L'offre européenne vise à réduire le TEC à 20 % ou par deux tranches de 10 % en fonction des offres réciproques faites par les pays participants au Dillon Round, plus particulièrement par les États-Unis. Ces derniers se rendent compte que les anciennes habitudes de négociations réciproques à petite échelle sont dépassées, dès lors que les pays participants sont plus nombreux et aussi plus exigeants, comme les Six à présent qui sont mieux formés.

Jean Royer, chargé des négociations au GATT pour la CEE, précise qu'il s'agit désormais de : « [...] continuer au moyen d'accords fondés sur la réciprocité, le processus de réduction progressive des tarifs douaniers. Cette opération vise en particulier le TEC des Six et c'est précisément en vue de cette négociation que le gouvernement des États-Unis a demandé à son Congrès des pouvoirs aussi étendus que possible 67 ». La proposition des Six, nouvelle pour l'époque,

⁶⁶ CE (FI), BAC 255/1980, n° 6 : Conseil, Note à l'attention du directeur général Millet, *Rapport intermédiaire sur la conférence tarifaire du GATT*, de K. Pingel, 20 décembre 1961.

⁶⁷ Jean Royer, «L'enjeu de la conférence tarifaire du GATT 1960-1961», conférence au Comité d'action et d'expansion économique, du secrétaire exécutif adjoint du GATT, Paris, 22 mars 1960, p. 5 [en ligne: https://docs.wto.org/gattdocs/r/.%5CGG%5CMGT%5C60-33.PDF], consulté le 7 février 2015.

218

consiste à baisser de manière linéaire les droits de douane de 20 % et non plus produit par produit. Cette méthode de négociations permet en fait de calculer les concessions faites sur les droits de douane d'une manière globale comme l'est le TEC. Cette nouvelle méthode de la CEE vise à éviter de démanteler son droit de douane commun face aux coups de boutoir, que souhaitent donner les pays participant au Dillon Round.

Toutefois:

Il y a d'abord une difficulté générale et majeure à laquelle se heurte l'accord avec la plupart des partenaires, à l'exclusion du Royaume-Uni; ceux-ci tiennent à la traditionnelle méthode de marchandage produit par produit, ce qui fait qu'ils arrivent difficilement à offrir à la Communauté une contrepartie en volume et qualité équivalente à l'offre de baisse linéaire de 20 % sur les produits industriels. Or, conformément à la décision du Conseil de ministres du 12 mai 1960, la baisse linéaire ne peut être maintenue que dans la mesure où les partenaires du GATT nous offrent la réciprocité. Jusqu'ici seul le Royaume-Uni, en acceptant le même principe que la Communauté, nous a offert une réciprocité appréciable, et il ne reste que des problèmes mineurs à régler⁶⁸.

Alors que les Six et la Grande-Bretagne négocient en parfaite harmonie sur cette base linéaire dans le cadre du GATT, et strictement en dehors de la demande d'adhésion britannique au Marché commun, les États-Unis ont refusé cette méthode de négociation⁶⁹.

Les difficultés des États-Unis face aux déceptions des Six et de la Grande-Bretagne

Les États-Unis ne sont pas en mesure, du point de vue législatif, de proposer un même niveau de concessions réciproques. La grande difficulté pour la délégation américaine au GATT est que les négociations sont fixées par le Congrès dans le *Trade Agreement Act* de 1958 et pour une durée de 4 ans. Mais deux décisions administratives prises ensuite l'ont considérablement limité. La première de ces décisions administratives a réduit la liste des offres pour les négociations, établie à 26,3 % des importations⁷⁰. La seconde a limité la négociation sur de nombreuses marchandises, selon le principe du « *peril point* ». Cela signifie que les négociateurs ne peuvent aller en dessous du seuil fixé au risque de mettre en danger l'industrie fabriquant tel produit. Le résultat est que

⁶⁸ Ibid.

⁶⁹ CE, BAC 255/1980 nº 110 : Conseil, Comité spécial institué par décision du Conseil en date du 5 mai 1959 en vertu de l'article 111 du traité de Rome (60° réunion-2 juin 1961), 5 juin 1961.

⁷⁰ JFK, NSF, Box n°309: Mémorandum pour le président, *Need for Additional Bargaining Authority in Geneva Tariff Negotiations*, de Dean Rusk (secrétaire d'État), 11 septembre 1961. Les citations suivantes sont extraites du même document.

la délégation américaine au GATT est amenée à faire une liste d'offres restreinte à la CEE, ainsi qu'à la Grande-Bretagne, et ne peut aller au-delà d'une baisse de 18 % ou même de 1 %. Par ailleurs, le département d'État considère ces deux mesures comme catastrophiques au niveau des relations diplomatiques avec les Six et la Grande-Bretagne, alors partenaires essentiels pour relancer les exportations américaines.

Du côté de la CEE, la liste d'offres porte seulement sur les produits industriels et satisfait 60 % des demandes américaines, alors que celle des États-Unis, qui comprend aussi des produits agricoles, ne répond qu'à 23 % des demandes européennes. Pour la Grande-Bretagne, les chiffres sont moins précis. En effet, sa méthode de négociation est différente, comme le fait remarquer Dean Rusk : « [...] la tactique de négociation traditionnelle des Britanniques est de commencer avec des petites offres et de les monter pendant les négociations ». Toutefois, l'offre britannique satisfait presque la moitié de la totalité des demandes des États-Unis (whisky compris), dont 70 % des produits industriels (comme les automobiles). Quant à l'offre américaine, elle couvre seulement le tiers des demandes de la Grande-Bretagne. C'est pourquoi : « il n'y pas de doute que la CEE et le Royaume-Uni ensemble soient déçus face aux offres des États-Unis à tel point que nos objectifs dans ces négociations ne seront pas atteints, à moins qu'un moyen ne soit trouvé pour améliorer nos offres ».

La Grande-Bretagne et la CEE dans une même institution régionale économique?

Dès avril 1961, John Kennedy encourage le Premier ministre britannique Harold MacMillan à demander l'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE⁷¹. L'entrée de la Grande-Bretagne pourrait favoriser, dans son sillage, l'adhésion des autres pays membres de l'AELE. Son entrée pourrait aussi transformer le Marché commun en une zone de libre-échange, qui a l'avantage de ne pas établir de droit de douane commun à ses frontières. Au niveau du GATT, cela ne peut que faciliter les négociations entre les États-Unis et l'ensemble de l'Europe de l'Ouest qui serait plus ouverte.

En été 1961, George Ball met en place un groupe interdépartemental *ad hoc* afin d'étudier les effets de cette adhésion, car : « c'est notre souhait de bien préparer à l'avance une position gouvernementale dans le cadre de négociations sérieuses entre le Royaume-Uni et le Marché commun afin que nous puissions très bien représenter nos intérêts⁷² ». Le gouvernement américain se soucie

⁷¹ James A. Bill, George Ball, Behind the Scenes in US Foreign Policy, New Haven, Yale University Press, 1997, p. 123-127

⁷² NA, RG 40, ExeSec: Lettre à George Ball, de Luther H. Hodges, 17 août 1961.

surtout d'éviter la constitution d'un puissant ensemble régional européen protectionniste. L'exemple de la création de la CECA confirme cette analyse⁷³.

Le ministre belge des Affaires étrangères, Paul-Henri Spaak, jouera un grand rôle dans ces négociations entre la Grande-Bretagne et les Six. Il réunit en effet tous les atouts dont peuvent rêver les responsables américains pour traiter de politique européenne : sa participation active dans la construction européenne et son rôle à la tête de l'OTAN en font un Européen atlantiste ; sa grande influence dans les cercles socialistes et son approche modérée et libérale, permettent de le considérer comme un allié précieux. Douglas MacArthur, l'ambassadeur américain de la Belgique, le caractérise ainsi : «Paul Henri Spaak, qui a été comme la sage-femme du traité de Rome, qui a établi les fondements du Marché commun, tiendra sans aucun doute une place importante dans le développement de la Communauté européenne (y compris les négociations entre la CEE et le Royaume-Uni) dont l'issue est très importante pour notre commerce extérieur et notre bien-être⁷⁴».

Il ne s'agit pas ici de reprendre l'histoire de ces négociations déjà étudiées, mais de préciser certains points grâce à la consultation des archives américaines. Ces négociations se tiendront en parallèle à la seconde phase du Dillon Round.

Au sein du gouvernement américain, les interprétations divergent sur les conséquences commerciales de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE. Ces divergences reposent surtout sur le calcul de cet impact : soit les exportations américaines vont augmenter dans les années à venir (c'est la position du département d'État), soit l'adhésion de la Grande-Bretagne portera préjudice aux États-Unis (c'est plutôt celle du département du Commerce)⁷⁵. Tout dépend de la catégorie des produits exportés qui sera la plus touchée par la hausse du droit de douane européen. Sur le total des exportations américaines, 70 % risquent d'en pâtir : 30 % concernent la nourriture et le tabac; 40 %, les produits manufacturés. De plus, la question de la préférence impériale du Commonwealth reste difficile à résoudre.

Si la préférence impériale était supprimée, les exportations américaines n'augmenteraient que modérément après l'adhésion britannique seule. Cette suppression serait en fait compensée par le TEC de la CEE. D'après les études du gouvernement américain, il faut prévoir aussi la PAC. Or : « la moyenne des préférences du Commonwealth, qui se situe entre 6 % et 7 %, n'est pas aussi élevée

⁷³ Régine Perron, *Le Marché du charbon*, *un enjeu entre l'Europe et les États-Unis de 1945 à 1958*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996.

⁷⁴ JFK, NSF: Télégramme au secrétaire d'État, *Washington*, de Douglas MacArthur, Bruxelles, 11 novembre 1961.

⁷⁵ NA, RG 40, EG: Lettres à Bill McConnell, d'Edward Guderman, 18 septembre 1961; Lettres à Luther H. Hodges, d'Edward Guderman, 12 septembre 1961; et Lettres à Bernard Nath, d'Edward Guderman, 3 novembre 1961.

que la moyenne du tarif extérieur du Marché commun ajouté aux restrictions aux importations de la PAC, c'est-à-dire que le degré de discrimination dans le Commonwealth est plus bas que dans le Marché commun⁷⁶». C'est pourquoi le département d'État a affirmé quelques semaines auparavant qu': « il faut tout faire pour empêcher que le Commonwealth obtienne le même tarif douanier que la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Il est probable que certaines préférences seront accordées aux pays du Commonwealth⁷⁷». La stratégie est ainsi établie : limiter les obstacles aux importations de produits des pays tiers, en évitant que la préférence impériale ne s'aligne sur le TEC, qui est plus élevé.

Est-ce pour éviter le même scénario qui s'est produit avec les pays et territoires d'outre-mer associés à la CEE⁷⁸? La perspective d'une Europe élargie, qui fonctionne avec deux préférences tarifaires, a de quoi effrayer les États-Unis. Toutefois, ces derniers semblent assez confiants quant à l'issue des négociations, bien que leur position ne soit pas facilement prise en compte : « [...] nous nous sommes trouvés dans une situation où nous avons obtenu avec peine que notre position soit représentée avant la signature du document. Apparemment, George Ball est en train d'expliquer en Europe que, dans notre intérêt, la préférence doit être réduite progressivement, sinon éliminée⁷⁹ ».

Ainsi, le but des États-Unis serait de faire d'une pierre deux coups. Il s'agit à la fois d'élargir le Marché commun, qui deviendrait une zone de libre-échange avec l'entrée de la Grande-Bretagne, et de supprimer (ou de réduire nettement) les préférences commerciales de la CEE, accordées à ses pays associés, tout comme la préférence impériale de la Grande-Bretagne à son Commonwealth.

C'est alors que l'influence directe des États-Unis se fera nettement sentir plus tard, au moment des travaux préparatoires du Kennedy Round (entre 1962 et 1963), pour essayer d'obtenir enfin ces suppressions ou ces réductions sur les produits agricoles, aussi bien du côté de la Grande-Bretagne que du côté des Six.

Les compromis sur certains produits industriels et agricoles

Alors que la CEE ne propose cette baisse linéaire que pour les produits industriels, les États-Unis et les autres parties contractantes mènent leur combat pour l'appliquer aussi aux produits agricoles ⁸⁰. Leur tactique consiste à profiter de la phase transitoire du Marché commun, qui signifie l'intégration progressive des marchés nationaux industriels, et de la mise en place du TEC. De même,

⁷⁶ NA, RG 40, ExeSec: Mémorandum, du secrétaire d'État, 7 décembre 1961.

⁷⁷ NA, RG 40, ExeSec: Lettre à Luther H. Hodges (secrétaire du Commerce), d'Edward Guderman (sous-secrétaire du Commerce), 12 septembre 1961.

⁷⁸ Régine Perron, «La CEE face aux États-Unis...», art. cit.

⁷⁹ NA, RG 40, EG: Département du Commerce, Mémorandum à Edward Guderman, de Jack N. Behrman, 14 septembre 1961.

⁸⁰ CE, BAC 25-1980, nº 110 : Conseil, Éléments susceptibles..., 9 septembre 1961, op. cit.

cette transition correspond à l'élaboration de la PAC. Avant d'être terminés, ces trois chantiers en cours pourraient présenter des possibilités d'interférer. Mais cette tactique a échoué face à l'unité inébranlable des Six. Au début de novembre 1961, le secrétaire du Trésor Douglas Dillon le signale dans son rapport trimestriel au président Kennedy : « des difficultés ont persisté dans les négociations avec la CEE en ce qui concerne les produits agricoles. Jusque-là, la CEE n'a pas voulu faire des concessions qui nous permettraient d'avoir, d'une manière assurée et raisonnable, un accès permanent au Marché commun à ces produits que nous fournissons traditionnellement⁸¹».

Ces exportations agricoles des États-Unis représentent un enjeu dans la réduction du déficit de la balance des paiements américaine. En effet, la situation du marché agricole dans son ensemble peut paraître fort préoccupante. La France est le plus gros producteur et exportateur de produits agricoles, alors que les États-Unis sont le premier fournisseur de produits agricoles du Marché commun. Ces derniers affichent des surplus depuis les années 1950, dus en grande partie à leurs prix, qui se situent au-dessus des cours mondiaux⁸². De plus, la PAC vise l'autosuffisance alimentaire et s'élabore sur des bases protectionnistes⁸³. Selon Stanley Andrews: «les politiques protectionnistes adoptées par le Marché commun menacent certaines exportations agricoles américaines qui sont lucratives. [...] Les États-Unis dépendent traditionnellement de l'Europe pour absorber la plus grande partie de leur production agricole en surplus⁸⁴».

De son côté, Rosemary Fennel montre que les Six sont relativement déficitaires en 1958-1959 en céréales, blé, bœuf, veau et volailles, produits qui sont largement importés depuis les États-Unis. Ces produits seront les plus âprement discutés avec les Six, surtout avec la France qui détient les plus hauts niveaux de production pour la majorité de ces produits 85. Rappelons aussi qu'en mai 1961, les Six viennent de les intégrer dans le projet de la PAC. Or, depuis cette date, les importations agricoles de la CEE ont diminué, comme le constate le gouvernement américain :

⁸¹ NA, RG 56, Roosa: Maison-Blanche, Mémorandum pour le président, de Douglas Dillon, 7 novembre 1961.

⁸² Dale E. Hataway, *Agriculture and the GATT: Rewriting the Rules*, Washington DC, Institute for International Economics, septembre 1987, p. 82.

⁸³ Sur la PAC, voir Alan Milward, *The European Rescue of the Nation State*, London, Routledge, 1992, p. 314; Gilbert Noël, « La Politique agricole commune (PAC), Rupture et continuité dans l'histoire de l'Europe rurale », *Histoire et Sociétés rurales*, n° 8, 2° semestre 1997, p. 121-145.

⁸⁴ Stanley Andrews, *Agriculture and the Common Market*, Ames, Iowa State University Press, 1973.

⁸⁵ Rosemary Fennel, *The Common Agricultural Policy, Continuity and Change*, Oxford, Clarendon Press, 1997, p. 81.

Entre 1958 et 1961, le commerce américain avec les pays du Marché commun en tant que groupe a augmenté de 45 % et a considérablement évolué dans sa composition. Par exemple, les exportations en machines ont plus que doublé, dépassant de loin les denrées alimentaires et les minéraux non métalliques (le charbon et le pétrole) alors qu'en 1958, ces pays importaient principalement ces deux dernières catégories⁸⁶.

C'est pourquoi : «il [Kennedy] a demandé à Walter Hallstein, président de la Commission de la CEE, de prendre en compte les intérêts extérieurs avant de finaliser la PAC début 1962 87 ». Alors qu'en avril 1961, les Six ont rejeté les propositions américaines sur les produits agricoles, ils acceptent plus tard d'en négocier certains dans le cadre du GATT. Ces produits sont le tabac, et d'autres produits industriels, qui ne figuraient pas dans l'offre initiale des Six, comme les voitures et les pièces détachées pour les voitures 88. De même, les Six s'engagent à : « [...] entrer en négociations spéciales avec les États-Unis au sujet des produits qui relèvent de la PAC, à savoir : blé de qualité, blé ordinaire, maïs, sorgho, riz, volaille⁸⁹ ». Ces produits sont précisément les plus sensibles. Le blé va être négocié entre les États-Unis, la CEE, le Canada et l'Australie, qui sont les principaux pays producteurs et exportateurs, pour envisager en décembre 1961, un accord international sur le blé. D'autres arrangements sur le maïs, le sorgho et le riz sont aussi conclus ainsi que sur la volaille. Finalement, ces produits agricoles ont été négociés dans un cadre bilatéral et en dehors de la négociation Dillon⁹⁰. Par ailleurs, les États-Unis acceptent désormais les accords de la première phase des négociations au titre de l'article XXIV-6 du GATT et offrent une contrepartie plus intéressante aux Six pour la deuxième phase, ce qui éclaire le sens des compromis de part et d'autre.

Pourtant, en octobre 1961, le département d'Agriculture, soutenu alors par Dillon, persiste à vouloir obtenir d'autres concessions sur les produits agricoles de la part des Six : « il est essentiel de protéger les exportations agricoles en dollars de toute action qui viserait à les réduire. Il existe de vrais dangers dans ce domaine, particulièrement avec le Marché commun, et une forte action défensive est nécessaire pour prévenir une aggravation de la balance des

⁸⁶ NA, RG 40, ExeSec: Lettre à Myer Rashish (Maison-Blanche), de Robert L. McNeil (adjoint à la politique commerciale), 9 janvier 1963.

⁸⁷ Thomas W. Zeiler, American Trade..., op. cit., p. 62.

⁸⁸ CE, BAC 255/1980, nº 6 : Conseil, Note au directeur général Millet, *Négociations tarifaires dans le cadre du GATT*, de K. Pingel, 19 janvier 1962.

⁸⁹ Ibid

⁹⁰ CE, BAC 255/1980 nº 110 : Conseil, Comité spécial institué par décision du Conseil en date du 5 mai 1959 en vertu de l'article 111 du traité de Rome (87e réunion, 20 décembre 1961), 21 décembre 1961.

paiements⁹¹». Le département d'Agriculture distingue en fait les exportations en dollars, qui sont le résultat des ventes habituelles, et les exportations dans le cadre des programmes spéciaux, c'est-à-dire dans le cadre de l'assistance économique, la PL 480 qui livre les surplus en blé américain aux pays en déficit à des prix subventionnés et payables en monnaie locale. Pour avoir une idée de cette répartition :

En juin 1961, les exportations agricoles américaines se sont élevées à presque cinq milliards de dollars, soit une augmentation d'une valeur de 400 millions de dollars par rapport à l'an passé. De ce total, 3,4 milliards de dollars ont représenté les ventes en dollars et 1,5 milliard dans le cadre des programmes spéciaux. Les ventes dans chacune des deux catégories ont reflété une augmentation de 200 millions de dollars par rapport à l'année dernière ⁹².

Mais les prévisions tablent sur une réduction des exportations agricoles en dollars à cause de la PAC, d'où l'insistance du département d'Agriculture à obtenir satisfaction au cours de ces négociations.

Le tableau 21 permet d'avoir une meilleure idée de l'enjeu des exportations américaines par catégorie. La balance commerciale des États-Unis dépend des exportations vers l'Europe de l'Ouest en produits agricoles, en machines et des ventes directes d'équipement militaire, ainsi que du charbon. Néanmoins, la baisse des ventes de coton, des matériaux industriels et des avions relativise cette expansion. La balance paraît négative pour les produits sidérurgiques, les textiles, les voitures et autres produits manufacturés.

C'est pourquoi l'offensive américaine, pendant les négociations Dillon, porte sur les produits agricoles, les voitures et les textiles. Ces derniers produits sont surtout traités avec le Japon dans le cadre du Comité des textiles de coton du GATT. La Belgique a dû aussi défendre ses tapis face aux États-Unis 93 Les textiles de coton feront l'objet d'un accord à court terme en cette année 1961. Même s'il est considéré comme une dérogation aux règles du GATT, cet accord permet d'établir des contingents sur les exportations en provenance des pays concurrents, c'est-à-dire ceux du Tiers Monde. En 1962, il sera pérennisé, en devenant un accord à long terme. Puis, en 1974, sera mis en place un nouvel accord, tenant compte de l'évolution des textiles vers les multifibres. Ces restrictions à l'égard des exportations des textiles et des vêtements vers les pays industrialisés prennent fin en 2005.

224

⁹¹ NA, RG 56, Roosa: Mémorandum au président, *The Balance of Payments*, de Charles S. Murphy (département de l'Agriculture), 27 octobre 1961.

⁹² NA, RG 56, Roosa: Maison-Blanche, Mémorandum pour le président, 7 novembre 1961, op. cit.

⁹³ JFK, NSF, Boîtes 9, 9a, 10 : Belgique, 1961-1963.

225

Tableau 21. Exportations et importations (totales et par produit) des États-Unis vers et en provenance de l'Europe de l'Ouest de 1960 à 1962, d'après le département du Commerce des États-Unis en 1961 (en millions de dollars)

a. Exportations vers l'Europe de l'Ouest et importations en provenance de l'Europe de l'Ouest, total

	Exportations vers l'Europe de l'Ouest	Importations depuis l'Europe de l'Ouest	Solde commercial avec l'Europe de l'Ouest
1960	6,776	4,185	2, 591
1961	6,852	4,058	2,794
1962	7,264	4,542	2,722

b. Exportations vers l'Europe de l'Ouest, par produit

	Produits agricoles	Biens de type militaire	Ma- chines	Char- bon	Coton brut		Avions et pièces	Produits sidérur- giques	Tex- tiles	Voitures et pièces	Autres produits manu- facturés**
1960	1,598	457	654	155	479	906	357	-179	-187	-476	-474
1961	1,826	595	926	145	382	755	40	-209	-141	-231	-475
1962	1,977	894	1,034	183	181	561	125	-241	-220	-356	-587

Note: *: sauf charbon, acier et textiles. **: sauf textiles et autres.

Source : D'après le département du Commerce des États-Unis (1961), NA, RG 40, Holton : *Highlights of US Trade with Western Europe*.

Poursuivre ou interrompre les négociations?

Les Six envisagent en septembre 1961 d'interrompre les négociations en cours, car l'offre sur les produits industriels, proposée par les États-Unis, n'est pas suffisante au niveau de la réciprocité. Cette attitude n'est pas sans conséquence : « en ce cas, la Communauté risque de porter la responsabilité de l'échec de la Conférence Dillon et devrait être prête aux répercussions politiques que son attitude provoquera vraisemblablement⁹⁴». L'autre solution serait alors d'abandonner la négociation sur la base linéaire et de revenir à la méthode classique, produit par produit. Un autre inconvénient de taille n'est pas à négliger : « l'adoption d'une telle procédure annulerait pratiquement les efforts faits jusqu'à présent (notamment dans les négociations avec le Royaume-Uni) et demanderait des travaux préparatoires considérables de la part des Six 95 ».

⁹⁴ CE, BAC 255/1980, nº 110 : Conseil, Éléments susceptibles..., 9 septembre 1961, op. cit.

⁹⁵ Ibid.

À la même date, les États-Unis souhaitent aussi les interrompre. En auraientils parlé ensemble? Le danger qui se présente à leurs yeux est que la Grande-Bretagne et la CEE, les principaux pays partenaires, retirent leurs offres. C'est pourquoi : « je [le secrétaire d'État] recommande très fortement que nous autorisions nos négociateurs à Genève d'augmenter les offres des États-Unis [...], même si cela implique de ne pas prendre en compte le *peril point* sur ces produits 96 ». Ce serait alors aux États-Unis de faire un geste.

La «proposition de Kennedy», faite en novembre 1961, intervient dans ce contexte pour demander un report de ces difficiles négociations dans un autre *round*. En dehors des archives européennes qui la signalent sans donner de détails, il n'a pas été possible de retrouver sa trace dans les archives américaines (peut-être ne l'ai-je pas vue?), ni même dans la bibliographie. Alors, voici cette allusion faite au sein de la CEE : «en juin [1962], un groupe de travail du GATT s'occupera de la préparation de la prochaine conférence tarifaire suggérée lors de la session des ministres des parties contractantes au GATT en novembre 1961 (Proposition Kennedy) ⁹⁷». Cette proposition s'insère probablement dans le projet du *Trade Expansion Act* ⁹⁸.

Les négociations doivent être closes en cette fin d'année 1961, pour conserver les offres faites par les pays européens. En effet, si le Dillon Round se termine sans accord, le résultat serait l'abandon des bénéfices réalisés sans pouvoir les rattraper à l'avenir 99. Ces bénéfices pour les États-Unis sont en définitive réels aussi bien au niveau des produits industriels qu'agricoles. Le résultat des négociations du GATT au cours de ces derniers quinze mois a consisté en un paquet d'offres qui, si accepté maintenant, représenterait un succès d'ensemble pour les États-Unis. [...] Nous sommes persuadés que prolonger ces négociations n'amènera pas de nouvelles concessions de la part de la CEE sur les produits de la PAC 100.

Cela représente 30 % des produits agricoles concernés par la PAC, avec toutefois des offres sur le riz et le blé, alors que les autres 70 % n'y sont pas inclus, comme le coton, le soja et le tabac. George Ball, du département d'État, avec l'accord du secrétaire du Trésor Douglas Dillon, décide de les clore définitivement, en intervenant particulièrement auprès d'Orville L. Freeman,

⁹⁶ Ibid.

⁹⁷ CE, BAC 255/1980, nº 6 : Note à l'attention de Facini, *Négociations tarifaires dans le cadre du GATT*, 16 mars 1962.

⁹⁸ JFK, NSF: Mémorandum pour le président, Foreign Trade Legislation for 1962, de Howard C. Petersen, 22 novembre 1961; NA, RG 40, ExeSec: Mémorandum pour L. H. Hodges, Howard Petersen's December 13 Memorandum on Proposed Tariff Agreement with the EEC, 13 décembre 1961.

⁹⁹ JFK, NSF: Département d'État, Mémorandum, *The Setting: Conclusion of GATT Negotiations*, (annexé à la lettre de George Ball du 11 décembre 1961), 9 décembre 1961.

100 Ibid.

le secrétaire de l'Agriculture, pour qu'il cesse de presser la CEE sur les produits agricoles. « Nous devons absolument anticiper que la CEE retire ses offres et que toute la négociation échoue. Sans exagérer les conséquences d'un tel événement, cela signifierait la destruction du GATT et un retour à l'anarchie dans nos relations commerciales internationales ¹⁰¹». Enfin : « cela me semble être notre vraie dernière chance de se retirer de cette longue et douloureuse négociation ¹⁰². »

Quant aux pays en développement, la priorité est toujours donnée aux exportations de produits primaires, comme le département d'État le précise : « les pays en développement ont besoin des échanges avec l'extérieur pour acquérir des biens importés nécessaires au développement. Cela peut être obtenu en partie par des prêts étrangers et les investissements privés, mais doit venir principalement des revenus tirés des exportations croissantes, qui représentent leurs propres efforts 103 ». Il prend conscience aussi que l'augmentation de ces exportations (aussi bien les produits primaires que finis) va conduire à une contraction de la production dans les pays industrialisés. « Ces pays devraient se préparer à faire face à cette situation et à la surmonter en augmentant la production de biens de plus haute technologie 104 ». Cependant : « si l'on échoue à offrir des opportunités de commerce aux pays moins développés, les pays industrialisés du monde libre fourniront au bloc soviétique l'avantage économique et politique 105 ». Ces opportunités sont considérées comme les plus décisives et impliquent la coopération de tous les pays industrialisés :

- 1. Réduire les obstacles aux exportations en provenance des pays en développement sur « les textiles de coton, le sucre, le plomb et le zinc, etc., en faisant pression sur les pays industrialisés au GATT;
- 2. Réduire unilatéralement les taxes à l'importation des produits en provenance des pays moins développés vers les États-Unis, et cela en liaison avec le *Trade Expansion Act*;
- 3. Le montant des subventions américaines ne doit pas dépasser un certain montant pour ne pas réduire ou faire chuter les revenus tirés des exportations pour les pays en voie de développement, comme cela s'est passé pour le sucre et riz;

¹⁰¹ JFK, NSF : Lettre à Orville L. Freeman (secrétaire de l'Agriculture), de George Ball (département d'État), 11 décembre 1961.

¹⁰² lbid.

¹⁰³ NA, RG 56, Dillon: Report of the meeting of the 8 November 1961, Trade Expansion Problem of the Less Developed Countries, de Joseph D. Coppock (secrétaire exécutif du département d'État).

¹⁰⁴ *Ibid*.

¹⁰⁵ NA, RG 56, Dillon: Rapport, 8 novembre 1961, op. cit.

228

4. Réduire ou éliminer les taxes fiscales de certains pays européens sur le cacao, le café et le thé qui limitent la consommation et les exportations en provenance des pays producteurs du Tiers Monde. 106

Ces mesures sont intéressantes, mais aussi étonnantes. La première de ces mesures vise à réduire les obstacles sur le coton parmi d'autres produits. Le Kennedy Round suivant consacrera la mise en place de politiques très protectionnistes, de la part des pays industrialisés, sur les textiles en provenance des pays en développement. La troisième souhaite diminuer les subventions agricoles américaines, pour favoriser les revenus tirés des exportations de certains produits en provenance des pays en développement. C'est par ailleurs une revendication actuelle des pays du Sud. Or cette proposition risque de heurter les exportateurs agricoles américains eux-mêmes. Enfin, la quatrième mesure semble remettre en cause le compromis trouvé entre la CEE, la Grande-Bretagne et les États-Unis sur les exportations des cinq produits agricoles tropicaux.

Le département d'État propose une politique volontaire à l'égard de ces pays en développement. Mais cette politique ne s'accorde pas ou peu avec les intérêts proprement américains sur les textiles et les subventions agricoles. En fait, elle mise sur la méthode de pressions des États-Unis à l'égard des pays concernés dans le cadre du GATT. Cependant, le département du Trésor n'est pas favorable à l'application de ces mesures ¹⁰⁷. Quelle sera l'orientation prise par Kennedy pour les prochaines négociations tarifaires en direction des pays du Tiers Monde?

LA IX^E RÉUNION DU GATT (NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1961)

Du 13 novembre au 9 décembre 1961 a lieu la XIX^e réunion du GATT. Elle fait le point sur les acquis et, en particulier, sur les conclusions du rapport Haberler, qui ont conduit à mettre en place un programme pour l'expansion du commerce international. « Les États-Unis ont pris le rôle de leader dans cette réunion et ont été représentés par le sous-secrétaire aux affaires économiques, George W. Ball, qui a été désigné pour cette réunion sous-secrétaire d'État¹⁰⁸ ».

Le constat est que la CEE n'a guère fait de progrès sur les concessions accordées au titre de l'article XXIV-6 du GATT, que les pays en développement protestent contre la limitation des importations par les pays industriels et aussi contre les droits de douane élevés sur les produits agricoles établis par la CEE.

¹⁰⁶ Ibid.

¹⁰⁷ lbid

¹⁰⁸ NA, RG 40, EG: *Report of the United States Delegation...*, 13 février 1962, *op. cit*. Les citations suivantes sont extraites du même document.

En cette fin d'année 1961, cette prise en considération des revendications se fait particulièrement entendre et devient clairement un enjeu de la politique extérieure des États-Unis. De leur côté, les États-Unis pressent les pays à diminuer ou à supprimer les limitations aux importations de biens américains, toujours pour les aider à résoudre le déficit de leur balance des paiements. Mais ils maintiennent leurs restrictions sur des produits agricoles, considérés comme stratégiques, le blé, le coton, les arachides et des produits alimentaires. L'accent est aussi mis sur la difficulté pour les pays sous-développés d'engranger des bénéfices des exportations de leurs produits, à cause des fluctuations des prix mondiaux et de la constitution de stocks stratégiques de produits spécifiques, comme le caoutchouc et le riz. Face aux revendications des pays en développement, le GATT entérine finalement la mesure de non-réciprocité, accordée aux pays en développement, pour les prochaines négociations tarifaires.

Alors que le Dillon Round n'est pas encore terminé, on commence dès l'automne 1961 à préparer le prochain Round, dans le but de mieux réussir la libéralisation des échanges. Ce sera le Kennedy Round, qui se tiendra de 1964 à 1967.

À la fin de l'année 1961, il est frappant de constater que les obstacles mis en lumière par le rapport Haberler en 1958 (le protectionnisme des produits agricoles du Nord, la constitution des stocks alimentaires même en période de hausse des prix, le manque d'ouverture aux produits du Sud, la dépendance des exportations des produits des pays du Sud à l'égard des prix mondiaux) sont toujours d'actualité. Et ils le sont encore de nos jours. Ces obstacles ont été en effet au centre des négociations du dernier cycle de Doha organisé par l'OMC, au point de provoquer des blocages entre les pays du Nord et ceux du Sud. Le 7 décembre 2013, un accord a minima a finalement été conclu entre les 159 membres de l'OMC, qui a abandonné la plupart des objectifs fixés par le Cycle de Doha de 2001. Cet accord porte sur : « la facilitation des échanges », ce qui signifie une simplification des procédures douanières; sur l'agriculture : l'autorisation de la subventionner au-delà du niveau fixé par l'OMC au nom du programme de sécurité alimentaire, c'est-à-dire en constituant des stocks alimentaires et en s'engageant à ne pas les écouler à des prix cassés (ce point a principalement été revendiqué par l'Inde); sur l'aide au développement, en autorisant « les pays pauvres à exporter leurs produits vers les pays riches en franchise de droits de douane» 109.

Ainsi, se pose toujours la question d'un ajustement des échanges commerciaux au niveau mondial, entre les pays développés et les pays en voie de développement.

¹⁰⁹ D'après les articles de Claire Guélaud et Alain Faujas, Le Monde, 3, 7 et 9 décembre 2013.

Mais, parmi ces derniers, certains sont devenus des pays émergents comme la Chine, l'Inde et le Brésil.

Le Comité des Négociations tarifaires, réuni le 19 janvier 1962, décide de clore le Dillon Round en mars, sur la base des accords conclus¹¹⁰. Ce *round* se terminera réellement en juillet 1962. En définitive, le TEC de la CEE est fixé entre 7 % et 8 % et la moyenne des droits de douane des États-Unis s'établit à 12 %. Le Dillon Round n'a finalement pas laissé un bon souvenir, car on a retenu le comportement extrêmement offensif des États-Unis, ce qui leur a valu une image déplorable auprès des autres pays.

Enfin: « les deux parties ont fait des concessions sur les produits finis; l'Europe de l'Ouest sur l'équipement des transports, les machines électriques et industrielles, et les produits chimiques, et les États-Unis sur les machines, les appareils électriques, l'acier et les automobiles 111 ». En ce qui concerne les pays en développement, leur frustration à l'issue de ces négociations est à la mesure de leurs besoins immenses.

¹¹⁰ CE, BAC 255/1980, n° 6: Conseil, Note au directeur général Millet, 19 janvier 1962, *op. cit.* 111 Thomas W. Zeiler, *American Trade...*, *op. cit.*, p. 64.

GLOSSAIRE

Bilatéralisme: Accord exclusif entre deux pays. Ce système a longtemps caractérisé les régimes soviétique et nazi; il a été particulièrement combattu par le département du Trésor des États-Unis en Europe de l'Ouest au lendemain de la guerre. Le risque d'un accord bilatéral est, pour l'un des partenaires, d'être confronté à l'insolvabilité de l'autre. De nos jours, on assiste à une recrudescence d'accords commerciaux bilatéraux en-dehors de l'OMC.

Coopération régionale (caractérisée soit par la zone, soit par l'association, ou encore par l'accord de libre-échange): Elle est plus libérale que l'intégration régionale (voir ci-dessous). La zone de libre-échange ne s'occupe que de la suppression des barrières douanières et de la libre circulation des marchandises entre les pays membres. Pour cela, elle ne cherche pas à unifier les marchés nationaux en un seul, puisque ces pays membres gardent toute leur souveraineté nationale. Le modèle par excellence est l'Association de libre-échange du Nord de l'Amérique (ALENA).

Coopération internationale : Mode de relations diplomatiques entre les États au sein d'une organisation internationale, qui préserve leur souveraineté et leurs frontières nationales.

Intégration régionale (caractérisée par le Marché commun ou la communauté): Elle vise à intégrer des marchés nationaux pour en former un seul, dans le cadre institutionnel d'une région. Ce mode atteint une homogénéité tant dans les normes adoptées par les pays membres que dans la cohérence de leurs politiques économiques. Cette intégration régionale, en général économique, est particulièrement caractérisée par la concession d'une partie plus ou moins importante de la souveraineté nationale des pays membres. Le modèle par excellence est l'Union européenne (UE).

Libéralisation : La libéralisation des échanges vise à les favoriser dans le sens d'un accroissement du libéralisme. Cela se traduit par une ouverture des échanges encore plus importante grâce à la baisse des tarifs douaniers et des obstacles invisibles.

Multilatéralisation : Il s'agit d'un concept né pour marquer la fin de la guerre froide et dépasser les antagonismes idéologiques. Il vise à expliciter le concept de mondialisation, très critiqué et vague, et par là même à le remplacer. Il précise en effet que le point de départ est le système multilatéral de 1945 à nos jours et que le mot *fin* n'est pas encore écrit. Il introduit aussi la question de l'interaction entre l'institution, l'État et le marché. Enfin, il induit que le capitalisme est en cours de mutation au cours de cette période, puisqu'il se démarque du capitalisme industriel du XIX^e siècle aux années de la Grande Dépression. Il met aussi en valeur la diffusion dans l'espace de ce système international, en partant des États-Unis et de l'Europe de l'Ouest, vers l'Asie, le Pacifique, l'Afrique et le monde entier après 1989.

Multilatéralisme (aussi appelé « nouvel ordre économique mondial ») : N'étant pas une théorie économique, le multilatéralisme est une doctrine fondée sur un équilibre, ou une moyenne, entre le libéralisme d'Adam Smith et l'interventionnisme de John Keynes. Il a été conçu par Cordell Hull et son équipe après la crise de 1929 et pendant la Seconde Guerre mondiale, au sein du gouvernement américain de Franklin D. Roosevelt. Il a été mis en place à partir de 1945 et s'appuie sur les institutions multilatérales (internationales, comme l'ONU, l'OMC, le FMI, l'OIT..., et régionales, comme l'Union européenne, l'Union africaine, le MERCOSUR, l'ASEAN, etc.). Ces institutions sont définies par des principes moraux : la non-ingérence, la non-discrimination et le respect des droits individuels. Les pays adhérant à ce système international sont liés par l'intérêt mutuel ou la réciprocité, afin de réaliser « l'ordre au-dessus du chaos » sur une base ternaire et égalitaire : la paix et la sécurité, la prospérité et le bien-être.

Régionalisme: Qualifie le mouvement qui cherche à organiser institutionnellement un groupe de pays, afin d'obtenir une certaine autonomie dans la gestion de leur région, que ce soit sur le mode de la coopération ou celui de l'intégration.

Stabilité/stabilisation : Mot-clé du multilatéralisme et objectif de la politique étrangère des États-Unis après-guerre. La stabilité s'obtient par paliers : la stabilité économique mène à la stabilité sociale puis à la stabilité politique.

Unilatéralisme : Il consiste à imposer aux autres pays des règles de jeu qui n'ont pas été négociées au niveau multilatéral (définition proposée par Jean-Marc Siroën, « L'unilatéralisme des États-Unis », *AFRI*, vol. 1, 2000, p. 570-582).

SOURCES

SOURCES MANUSCRITES

Publiques

Archives nationales des États-Unis, College Park (Maryland):

RG 40 General records of the Department of Commerce, 1960-1965

Office of the Secretary, Luther Hodges

Files of the Under-Secretary of Commerce, Edward Guderman

Executive Office of the President

Office of the Secretary, Executive Secretariat

Office of the Assistant Secretary for Economic Affairs, Richard

H. Holton

Office of Business Economics

RG 56 General records of the Department of the Treasury, 1960-1965

George Willis Records

Office of the Secretary, Douglas Dillon's Files

Dillon/Fowler's Files

Fowler Records

Roosa Records

Nelson Records

Archives de la bibliothèque John Fitzgerald Kennedy, Columbia Point, Boston:

President's Office Files, Departments and Agencies:

AID, 1961-1963

Bureau of the Budget, 1961-1963

Commerce, 1961-1963

Council of economic Advisers, 1961-1963

Special Representative for Trade Negotiations

Tariff Commission

Treasury, 1961-1963

National Security Files

Regional security Series: Europe

```
Departments and Agencies: AID, State, Treasury
         Subjects: Balance of payments and Gold
         Carl Kaysen Series: Balance of Payments, Business, Economic
         Policy, Foreign Aid, Trade Policy.
         Boards, Committees and Commissions: Council of Economic
         Advisors, National Security Council
Theodore C. Sorensen's Papers
   Archives de la Commission européenne, Bruxelles :
Commission européenne :
            BAC 56/1980
Secrétariat exécutif:
            Procès-verbaux de la Commission
Direction générale des Affaires (Relations) extérieures :
            BAC 1/1967
            BAC 3/1965
            BAC 3/1978
            BAC 11/1993
            BAC 16/1967
Direction générale de l'agriculture :
            BAC 12/1968
            BAC 12/1972
Direction générale des affaires économiques et financières :
            BAC 26/1969
            BAC 79/1982
            BAC 144/1992
            BAC 129/1983
Direction générale du marché intérieur :
            BAC 255/1980
Direction générale de la concurrence :
            BAC 062/1980
Direction générale des pays et territoires d'outre-mer :
```

BAC 007/1968 BAC 015/1969 BAC 25/1980

BAC 6-1966

Direction des échanges :

298

Archives GATT en ligne et ouvertes au public depuis 2006 :

https://www.wto.org/french/docs_f/gattdocs_f.htm

Privées

Archives de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Lausanne :

Archives de Robert Marjolin: ARM

SOURCES PUBLIÉES

Economic Report of the President, Transmitted to the Congress, Washington, janvier 1958.

Economic Report of the President, Transmitted to the Congress, Washington, janvier 1959.

Economic Report of the President, Transmitted to the Congress, Washington, janvier 1960.

Economic Report of the President, Transmitted to the Congress, Washington, janvier 1961.

Economic Report of the President, Transmitted to the Congress, With the Annual Report of the Council of Economic Advisers, Washington, janvier 1962.

Economic Report of the President, Transmitted to the Congress, With the Annual Report of the Council of Economic Advisers, Washington, janvier 1963.

GATT, Multilateral Trade, The Uruguay Round, Group of Negotiations on Goods (GATT), Negotiating Group on Tropical Products, *Past Negotiations and Consultations in GATT on Tropical Products*, Note by the Secretariat, 20 février 1987.

GATT, Le Commerce international en 1957-1958, Genève, juillet 1959.

GATT, L'Évolution du commerce international : Rapport d'un groupe d'experts, Genève, GATT, 1958.

US Department of State, *Havana Charter for an International Trade Organization, Including a Guide to the Study of the Charter*, Washington, 1948.

US Bureau of Census, *Historical Statistics of the United States. Colonial Times to 1970*, Washington, 1975.

BIBLIOGRAPHIE

- AARONSON, Susan A., *Trade and American Dream. A Social History of Postwar Trade Policy*, Lexington, The University Press of Kentucky, 1996.
- ABDULQAWI, Yusuf, Legal Aspects of Trade Preferences for Developing Countries. A Study in the Influence of Development Needs on the Evolution of International Law, Leiden, BRILL, 1982.
- AGLIETTA, Michel et MOATTI, Sandra, Le FMI, De l'ordre monétaire aux désordres monétaires, Paris, Économica, 2000.
- Andrews, Stanley, *Agriculture and the Common Market*, Iowa State University Press, 1973.
- Arrous, Jean, *Les Théories de la croissance. La pensée économique contemporaine (3)*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points Économie », 1999.
- Artaud, Denise, *La Fin de l'innocence. Les États-Unis de Truman à Reagan*, Armand Colin, Paris, 1985.
- ASBEEK BRUSSE, Wendy, « La libéralisation des échanges intra-européens », *in* Richard T. GRIFFITHS, À la découverte de l'OECE, Paris, OCDE, coll. historique de l'OECE, 1997.
- ASBEEK BRUSSE, Wendy, Tariffs, Trade and European Integration 1947-1957: From Study Group to Common Market, New York, St. Martin's Press, 1997.
- Azoulay, Gérard, Les Théories du développement, Du rattrapage des retards à l'explosion des inégalités, Rennes, PUR, coll. « Didact Économie », 2002.
- Bairoch, Paul, *Victoires et déboires. Histoire économique et sociale du XVI siècle à nos jours*, 3 tomes, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », 1997.
- Baldwin, David A., *Economic Statecraft*, Princeton, Princeton University Press, 1985.
- Barjot, Dominique, *Penser et construire l'Europe (1919-1992)*, Paris, Éditions SEDES, 2007.
- Barjot, Dominique (dir.), Catching up with America. Productivity Missions and the Diffusion of American Economic and Technological Influence after the Second World War, Paris, PUPS, coll. « Centre Roland Mousnier », 2002.
- Barjot, Dominique, Lescent-Giles, Isabelle et Ferriere Le Vayer, Marc (de) (dir.), L'Américanisation en Europe au XX siècle: Économie, Culture, Politique, 2 vol., Centre de recherche sur l'histoire de l'Europe du Nord-Ouest, Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, 2002.
- BARJOT, Dominique et RÉVEILLARD, Christophe (dir.), *L'Américanisation de l'Europe occidentale au XX siècle. Mythe et réalité*, Paris, PUPS, 2002.

- Bartenev, Vladimir, « L'URSS et l'Afrique noire sous Khrouchtchev : la mise à jour des mythes de la coopération », *Outre-mers*, vol. 94, n°354-355, p. 63-82.
- Bastidon-Gilles, Cécile, Brasseul, Jacques et Gilles, Philippe, *Histoire de la globalisation financière. Essor, crises et perspectives des marchés internationaux*, Paris, Armand Colin, 2010.
- BECKER, William H. et McClenahan, William M. Jr., *The Market, the State and the Export-Import Bank of the United States, 1934-2000*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.
- Beffa, Jean-Louis, Les Clés de la puissance, Paris, Éditions du Seuil, 2015.
- BITSCH, Marie-Thérèse et BOSSUAT, Gérard (dir.), *L'Europe unie et l'Afrique. De l'idée d'Eurafrique à la Convention de Lomé I*, Actes du colloque 1^{er} et 2 avril 2004, Bruxelles/ Paris/Baden-Baden, Bruylant/LGDJ/Nomos-Verlag, 2005.
- Blanque, Pascal, *Grammatica Economica. Lecture de Keynes, Friedman et Hayek*, Paris, Économica, 2012.
- Bled, Jean-Paul, Jouve, Edmond et Réveillard, Christophe, *Dictionnaire historique et juridique de l'Europe*, Paris, PUF, coll. « Major », 2013.
- Bloes, Robert, *Le Plan Fouchet et le problème de l'Europe politique*, Bruges, Collège d'Europe, 1970.
- BOCHET, Bernard, « Les produits primaires. L'Amérique latine et la Communauté Économique Européenne », *Tiers-Monde*, t. 5, n°19, Amérique Latine Europe, 1964, p. 403-426.
- Bordo, Michael D., « The Gold Standard, Bretton Woods and Other Monetary Regimes: A Historical Appraisal », *FRB Saint Louis Review*, 1993, vol. 75, n°2, p. 123-191.
- Bordo, Michael D., « The Bretton Woods International Monetary System: An Historical Overview », Washington DC, NBER, « Working Paper », n°4033, 1992, p. 1-148.
- BORDO, Michael D. et EICHENGREEN, Barry, A Retrospective on the Bretton Woods System, Chicago, University of Chicago Press, 1993.
- Bordo, Michael, Humpage, Owen F. et Schwartz, Anna J., « Bretton Woods and the Decision to Intervene in the Foreign-Exchange Market, 1957-1962 », Cleveland, Federal Reserve Bank, « Working Paper », n°06/09, 2006, p. 1-57.
- BORDO, Michael et Schwartz, Anna J., Strained Relations, US Foreign-Exchange Operations and Monetary Policy in the Twentieth Century, Chicago, University of Chicago Press, 2015.
- Bordo, Michael, Simard, Dominique et White, Eugene, « France and the Bretton Woods International Monetary System: 1960-1968' », in Jaime Reis (dir.), International Monetary Systems in Historical Perspective, London, MacMillan, 1995, p. 153-180.
- Bossuat, Gérard (dir.), *La France, l'Europe et l'aide au développement. Des traités de Rome à nos jours*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2013.

- Boussart, Jean-Marc et Delorme, Hélène (dir.), La Régulation des marchés agricoles internationaux. Un enjeu décisif pour le développement, Paris, L'Harmattan, 2007.
- Brissac-Feral, Claude, *La Politique américaine d'aide au développement : conflits entre le Président et le Congrès (1947-1979)*, Saint-Denis/Paris, Université de la Réunion/L'Harmattan, 2001.
- Burgin, Angus, *The Great Depression. Reinventing Free Markets since the Depression*, London/Cambridge, Harvard University Press, 2012.
- Bussiere, Éric, « La Banque de France et la réforme du système monétaire international : entre impératifs nationaux et solidarité des banques centrales européennes (1963-1968) », *Histoire, économie et société,* 1999, vol. 18, n° 4, p. 797-814.
- CAIRE, Guy, « L'URSS et l'aide économique au Tiers-Monde », *Tiers-Monde*, tome 1, n°4, 1960, p. 511-537.
- Calleo, David P., *The Imperious Economy*, London/Cambridge, Harvard University Press, 1982.
- CENCINI, Alvero, *Monetary Theory. National and International*, London and New York, Routledge, 1997.
- CHATRIOT, Alain, LEBLANC, Edgar et LYNCH, Édouard (dir.), *Organiser les marchés agricoles. Le temps des fondateurs*, Paris, Armand Colin, coll. « Recherches », 2012.
- CLAVERT, Frédéric et FEIERTAG, Olivier, « Les banquiers centraux dans la construction européenne : introduction », *Histoire, Économie et Sociétés*, n°4, 2011, p. 3-9.
- CONNELL, Carol M., Reforming the World Monetary System: Fritz Machlup and the Bellagio Group, London, Routledge, 2015.
- COOPER, Richard N., « Trade Policy as Foreign Policy », in Robert M. STERN (dir.)., US Trade Policies in a Changing World Economy, Cambridge, The MIT Press, 1987.
- COPPOLARO, Lucia, *The Making of the World Trading Power. The European Economic Community (EEC) in the GATT Kennedy Round Negotiations (1963-1967)*, Burlington, Ashgate, 2013.
- COTÉ, Charles-Emmanuel, « De Genève à Doha : genèse et évolution du traitement spécial et différencié des pays en développement dans le droit de l'OMC », *McGill Law Journal/Revue de droit de McGill*, vol. 56, n°1, décembre 2010, p. 115-176.
- Cullather, Nick, *The Hungry World. America's Cold War Battle against Poverty in Asia*, London/Cambridge, Harvard University Press, 2010.
- David, Charles-Philippe, Balthazar, Louis et Vaïsse, Justin, *La Politique étrangère des États-Unis, Fondements, acteurs, formulation*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.
- David, François, *John Foster Dulles, secrétaire d'État, Cold Warrior et père de l'Europe*, Paris, PUPS, coll. « Mondes contemporains », 2011.
- Deblock, Christian, « Les États-Unis et l'investissement direct étranger. Une histoire à trois temps », Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation, « Notes de synthèse », septembre 2011, p. 1-48.
- Deblock, Christian, « La politique commerciale américaine. Promenade guidée dans le jardin des théories », *Recherches internationales*, n°88, 2010, p. 127-154.

- DEIGHTON, Anne, « La Grande-Bretagne et la Communauté européenne économique (1958-1963) », *Histoire, Économie, Société*, n°1, 1^{er} trimestre 1994, p. 113-130.
- Dramé, Papa et Saul, Samir, « Le projet d'Eurafrique en France (1946-1960) : quête de puissance ou atavisme colonial ? », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 4/2004, n° 216, p. 95-114.
- Du Bois, Pierre, *Histoire de l'Europe monétaire 1945-2005, Euro qui comme Ulysse...*, Paris/Genève, PUF/Institut de Hautes Études Internationales et du Développement, 2008.
- Dumoulin, Michel (dir.), Réseaux économiques et la construction européenne. Economic networks and European Integration, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2004.
- EBENSTEIN, Alan, Friedrich A. Hayek: A Biography, London, Macmillan, 2014.
- EICHENGREEN, Barry, *Exorbitant Privilege. The Rise and Fall of the Dollar*, Oxford, Oxford University Press, 2011.
- EICHENGREEN, Barry, Globalizing Capital, A History of the International Monetary System, Princeton/Oxford, Princeton University Press, 2° édition, 2008.
- EICHENGREEN, Barry, *Global Imbalances and the Lessons of Bretton Woods*, Cambridge, The MIT Press, coll. « Cairoli lectures » 2007.
- EICHENGREEN, Barry, From Benign Neglect to Malignant Preoccupation: US Balance-of-Payments Policy in the 1960s, Washington DC, NBER, « Working Paper », n°7630, mars 2000.
- EICHENGREEN, Barry, « Le système de Bretton Woods : paradis perdu? », *Revue d'économie financière*, « Hors-série : Mélanges pour un cinquantenaire », 1994, p. 263-276.
- EISENMANN, Pierre-Michel, « L'accord international sur le cacao », *Annuaire français de droit international*, vol. 21, 1975, p. 738-766.
- ETEMAD, Bouda, *L'Héritage ambigu de la colonisation. Économies, populations et sociétés*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2012.
- ETEMAD, Bouda, « L'Europe et le monde colonial. De l'apogée des empires à l'aprèsdécolonisation », *Revue économique*, vol. 51, n°2, 2000, p. 257-268.
- Evans, John W., *The Kennedy Round in American Trade Policy. The Twilight of the GATT?*, Cambridge, Harvard University Press, 1971.
- FEIERTAG, Olivier, « Central Banks *versus* Money Markets? A History of French-American Monetary Cooperation (1960-1971) », *in* Harold James et Juan Carlos Martinez Oliva, *International Monetary Cooperation across the Atlantic*, Frankfort, Adelman, 2008, p. 79-90.
- FEIERTAG, Olivier et MARGAIRAZ, Michel (dir.), Les Banques centrales à l'échelle du mondel Central Banks at World Scale, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2012.
- FEIERTAG, Olivier et Margairaz, Michel (dir.), Gouverner une banque centrale. Du XVII siècle à nos jours, Paris, Albin Michel, coll. « Histoire de la Mission historique de la Banque de France », 2010.
- Fennel, Rosemary, *The Common Agricultural Policy, Continuity and Change*, Oxford, Clarendon Press, 1997.

- Flandreau, Marc, *International Financial History in The Twentieth Century: System and Anarchy* (avec C.L. Holtfrerich et H. James), Cambridge, Cambridge University Press, 2003.
- FOCSANEANU, Lazar, « La modification des statuts du Fonds monétaire international et la création des droits de tirage spéciaux », *Annuaire français de droit international*, vol. 15, 1969, p. 490-521.
- Francis, Darryl R., « The Balance of Payments, the Dollar, and Gold », St Louis, Federal Reserve Bank of St Louis, 1968.
- FRIEDMAN, Milton et Schwartz, Anna J., *A Monetary History of the United States 1867* to 1960, Princeton, Princeton University Press, 1971.
- FROOT, Kenneth A., *Foreign Direct Investment*, Chicago, Chicago University Press, 1993.
- GALEAZZI, Floriane, « Quelle place pour le régionalisme monétaire à l'OCDE ? Étude sur la coopération monétaire au sein du WP3 (1970-1987) », *Les cahiers IRICE*, 2012/1, n°9, p. 139-152.
- GAVIN, Francis J., Gold, Dollars and Power, The Politics of International Monetary Relations, 1958-1971, Chapel Hill, The University of North Carolina, 2004.
- GEIGER, Till, « Western Defence, Economic Cooperation and the Atlantic Paradox: Multilateralism and Governmentality in the Cold War, 1949-1960 », in Régine Perron et Guido Thiemeyer (dir.), Multilateralism and the Trente Glorieuses in Europe: New Perspectives in European Integration History, Neuchâtel, Alphil, 2011, p. 177-198.
- GEIGER, Till, « NATO, Economic Security and European Integration », *Quaderni Forum*, vol. 16, 2002, p. 13-23.
- GERBET, Pierre, *La Construction de l'Europe*, Paris, Imprimerie Nationale, coll. « Notre siècle », 1983.
- GILLES-BASTIDON Cécile, BRASSEUL, Jacques et GILLES, Philippe, *Histoire de la globalisation financière. Essor, crises et perspectives des marchés financiers internationaux*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2010.
- GILPIN, Robert, *The Political Economy of International Relations*, Princeton, Princeton University Press, 1987.
- GILPIN, Robert, US Power and the International Multinational Corporation. The Political Economy of Foreign Direct Investment, New York, Basic Books, 1975.
- GOLDSTEIN, Judith, *Ideas, Interests and American Trade Policy*, Ithaca, Cornell University Press, 1994.
- Gowa, Joanne, Closing the Gold Window. Domestic Politics and the End of the Bretton Woods, Ithaca/London, Cornell University Press, 1983.
- Graz Jean-Christophe, *La Gouvernance de la mondialisation*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2004.
- GRAZ, Jean-Christophe, *Aux sources de l'OMC. La Charte de La Havane, 1941-1950*, Genève, Librairie Droz, coll. « Publications d'histoire économique et sociale internationale », 1999.

- Grygowski, Dimitri, *Les États-Unis et l'unification monétaire de l'Europe*, Bruxelles, PIE Peter Lang, coll. « Cité européenne », 2009.
- HATAWAY, Dale E., *Agriculture and the GATT: Rewriting the Rules*, Washington DC, Institute for International Economics, septembre 1987.
- HEFFER, Jean, *Les États-Unis de Truman à Bush*, Armand Colin, Paris, col. « Cursus », 2° éd. 1992.
- HETZEL, Robert, *The Monetary Policy of the Federal Reserve: A History*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.
- HOFFMANN, Stanley, Le Dilemme américain: Suprématie ou ordre mondial, Paris, Économica, 1982.
- HUDEC, E. Robert, *Developing Countries in the GATT Legal System*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010.
- James, Harold, *Making the European Monetary Union*, Cambridge, Harvard University Press, 2012.
- James, Harold, *International Cooperation since Bretton Woods*, IMF, Washington DC, 1996.
- Kaspi, André, *John F. Kennedy, un président, une famille, un mythe*, Bruxelles, André Versaille Éditeur, 2013.
- KATZ, Bernard S.et VENCILL, Daniel C., *Biographical Dictionary of the United States Secretaries of the Treasury, 1789-1995*, Greenwood Publishing Group, 1996.
- KAUFMAN, Burton I., *Trade and Aid, Eisenhower's Foreign Economic Policy, 1953-1961*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1982.
- Kebabdian, Gérard, Les Théories de l'économie politique internationale. La pensée économique contemporaine (5), Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points Économie », 1999.
- Keynes, John M., « The Policy of Government Storage of Food-Stuffs and Raw Materials », *Economic Journal*, vol. 48, n° 191, septembre 1938, p. 449-460.
- KINDLEBERGER, Charles, Histoire mondiale de la spéculation financière de 1700 à nos jours, Finance, éthique, confiance, Paris, Éditions P. A.U., 1994.
- Krugman, Paul, Obstfeld, Maurice et Melitz, Marc, Économie internationale, Montreuil, Pearson France, 9° édition 2013.
- Kunz, Diane B., *The Diplomacy of the Crucial Decade. American Foreign Relations during the 1960s*, New York, Columbia University, 1994.
- L'Huillier, Jacques, *Les Organisations internationales de coopération économique et le commerce extérieur des pays en voie de développement*, Genève, Institut universitaire des Hautes études internationales, coll. « Études et travaux », n°9, 1969.
- Lacharriere, Guy (de), « Aspects récents du classement d'un pays comme moins développé », *Annuaire français de droit international*, vol. 13, 1967, p. 703-716.
- Larson, Deborah Welch, *Anatomy of Mistrust. US-Soviet Relations during the Cold War*, Cornell University Press, 2000.

- LATHAM, Michael E., *Modernization as Ideology. American Social Science and "Nation Building" in the Kennedy Era*, Chapel Hill/London, The University of North Carolina Press, 2000.
- LEBOUTTE, René, *Histoire économique et sociale de la construction européenne*, Berne, Peter Lang, 2008.
- LECUYER, Christophe, « Hautes technologies et techniques de production aux États-Unis », Patrick Fridenson et Pascal Griset (dir.), *Entreprises de haute technologie,* États et souveraineté, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2013, p. 317-324.
- LEFFLER, Melvyn P. et Painter, David S., *Origins of the Cold War. An International History*, New York/London, Routledge, 2e édition 2005.
- Lelart, Michel, *Le Système monétaire international*, Paris, La Découverte, coll. «Repères », 1991.
- Lelart, Michel, *Le Dollar, monnaie internationale. Le rôle des États-Unis dans la création monétaire internationale*, Paris, Éditions Albatros, 1975.
- Lemesle, Raymond-Marin, *La Convention de Lomé. Principaux objectifs et exemples d'actions*, 1975-1995, Centre des Hautes Études sur l'Afrique et l'Asie modernes, 1996.
- LENAIN, Patrick, Le FMI, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 4° édition, 2004.
- Ludlow, Piers, *Dealing with Great Britain: The Six and the First Application to the ECC*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.
- Marjolin, Robert, Le Travail d'une vie. Mémoires 1911-1986, Paris, Robert Laffont, 1986.
- Marseille, Jacques, *Empire colonial et capitalisme français. Histoire d'un divorce*, Paris, Albin Michel, 2005.
- Mc Combie, J. S. L. et Thirlwall, A. P., *Economic Growth and the Balance of Payments Constraints*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 1993.
- MELANDRI, Pierre, *La Politique extérieure des États-Unis de 1945 à nos jours*, Paris, PUF, coll. « L'historien », 1982.
- MELTZER, Allan H., « US Policy in the Bretton Woods Era », *The Homer Jones Lecture*, *Review*, n°73 (mai-juin), p. 54-83.
- MELTZER, Allan H., *A History of the Federal Reserve*, Chicago, University of Chicago Press, 2003, vol. 1: 1913-1951, 2010, vol. 2: 1970-1986.
- MEUNIER, Sophie, L'Union fait la force, L'Europe dans les négociations commerciales internationales, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Nouveaux Débats », 2005.
- MILWARD, Alan, The European Rescue of the Nation-State, London, Routledge, 1992.
- MINISTERE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE, Le Rôle des ministères des Finances et de l'Économie dans la construction européenne (1957-1978), Actes du colloque tenu à Bercy les 26, 27, 28 mai 1999, Tome I, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2002.
- MIROWSKI, Philip et Plehwe, Dieter, *The Road from Mont Pélerin. The Making of the Neoliberal Thought Collective*, Cambridge, Harvard University Press, 2009.

- MORAVCSIK, Andrew, « Général de Gaulle between Grain and Grandeur: the Political Economy of French EC, 1958-1970 », *Journal of Cold War Studies*, vol. 2, n° 2, Printemps 2000, p. 3-43.
- Mucchielli, Jean-Louis, *Multinationales et mondialisation*, Paris, Éditions du Seuil, 1998.
- Pach, Chester J. Jr., « Introduction », Kathryn C. Statler et Andrew L. Johns (dir.), The Eisenhower Administration, the Third World, and the Globalization of the Cold War, Lanham, Rowman and Littlefield Publishers, 2006.
- PAQUIN, Stéphane, *Théories de l'économie politique internationale. Cultures scientifiques et hégémonie américaine*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Domaine Économie politique », 2013.
- Pastor, Robert, Congress and the Politics of US Foreign Economic Policy, 1929-1976, Berkeley, University of California Press, 1980.

308

- Paterson, Thomas G. (dir.), *Kennedy's Quest for Victory. American Foreign Policy, 1961-1963*, New York/Oxford, Oxford University Press, 1989.
- Pearce, Kimber Charles, *Rostow, Kennedy, and the Rhetoric of Foreign Aid*, East Lansing, Michigan University Press, 2001.
- Perron, Régine, *Histoire du multilatéralisme. L'utopie du siècle américain de 1918 à nos jours*, Paris, PUPS, coll. « Centre Roland Mousnier », 2014.
- Perron, Régine, *The Stability of Europe. The Common Market: Towards European Integration of Industrial and Financial Markets? (1958-1968)*, Paris, PUPS, coll. « Centre Roland Mousnier », 2004.
- Perron, Régine, Le Marché du charbon, un enjeu entre l'Europe et les États-Unis de 1945 à 1958, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996.
- Perron, Régine et Thiemeyer, Guido (dir.), Multilateralism and the Trente Glorieuses in Europe: new perspectives in European integration history, Neuchâtel, Alphil, 2011.
- Prashad, Vijay, *Les Nations obscures. Une histoire populaire du tiers monde*, Montréal, Éditions Écosociété, 2009.
- RAFFINOT, Marc et VENET Baptiste, *La Balance des paiements*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2003.
- RAGHAVAN, Chakravarthi, *Recolonisation: l'avenir du Tiers Monde et les négociations du GATT*, Paris, L'Harmattan, 1991.
- Rainelli, Michel, L'OMC, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2011.
- Reis, Jaime (dir)., *International Monetary Systems in Historical Perspective*, London/New York, McMillan Press/St. Martin's Press, 1995.
- RESTA, Manlio, « Analyse d'une récession. Essai de diagnostic économique », *Revue économique*, vol. 10, n°2, 1959, p. 201-219.

- ROBSON, Peter, « La Communauté européenne et l'intégration économique régionale dans le Tiers Monde », *Tiers-Monde*, vol. 34, n° 136, 1993, p. 859-879.
- ROTHSCHILD, Robert, *Un Phénix nommé Europe, Mémoires 1945-1955*, Bruxelles, Racine, 1997.
- Schenk, Catherine, « The Market vs the State: Capital Market Integration in the 1960s », *in* Régine Perron, *The Stability of Europe*, Paris, PUPS, 2004, p. 141-157
- Schlesinger, Arthur M. Jr., *A Thousand Days. John F. Kennedy in the White House*, New York, Fawcett Premier, 14^c édition, 1992.
- SERFATY, Simon, La Politique étrangère des États-Unis de Truman à Reagan. Les années difficiles, Paris, PUF, coll. « Politique d'aujourd'hui », 1986.
- SERVAN-SCHREIBER, Jean-Jacques, Le Défi américain, Paris, Denoël, 1967.
- SICARD, Pierre, « Le Kennedy Round, une entreprise ambiguë », *Histoire, économie et société*, n° 1, 2003, p. 59-70.
- SICARD, Pierre, *Histoire économique des États-Unis depuis 1945*, Paris, Nathan, coll. « Histoire 128 », 1995.
- SINGER, Hans W., « La création de la CNUCED et l'évolution de la pensée contemporaine sur le développement », *Tiers-Monde*, vol. 35, n° 139, p. 489-498.
- Smith, Tony, America's Mission, The United States and the Worldwide Struggle for Democracy in the Twentieth Century, Princeton, Princeton University Press, 1994.
- Sorensen, Theodore C., Kennedy, New York, Smithmark, 1965.
- SOUTOU, Georges-Henri, *La Guerre de cinquante ans. Les relations Est-Ouest 1943-1990*, Paris, Fayard, 2001.
- STATLER, Kathryn C. et Jones, Andrew L. (dir), *The Eisenhower Administration, the Third World and the Globalization of the Cold War*, Lanham, Rowman and Littlefield Publishers, coll. « The Harvard Cold War Studies Book », 2006.
- Stedman, Daniel Jones, *Masters of the Universe. Hayek, Friedman, and the Birth of Neoliberal Politics*, Princeton/Oxford, Princeton University Press, 2012.
- STEPHANSON, Anders, *Manifest Destiny. American Expansion and the Empire of Right*, New York, Hill and Wang, 1995.
- Stewart, Patrick, *The Best Laid Plans, The Origins of American Multilateralism and the Dawn of the Cold War*, Lanham, Rowman and Littlefield Publishers, 2009.
- Strange, Susan, *Rival States, Rival Firms: Competition for World Market Shares*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.
- STRANGE, Susan, « Truman's Point Four », Year Book of World Affairs, 1950, p. 264-288.
- THUAN, Trinh Xuan, *Le Cosmos et le Lotus. Confessions d'un astrophysicien*, Paris, Albin Michel, 2011.
- THUYBAERT, Prosper, L'Art de la diplomatie multilatérale, Vander, Bruxelles, 1991.
- TOBIN, James et WEIDENBAUM, Murray (dir.), *Two Revolutions in Economic Policy. The First Economic Reports of Presidents Kennedy and Reagan*, Cambridge/London, The MIT Press, 2^c édition, 1989.

310

Touscoz, Jean, « La coopération internationale et les matières premières exportées par les pays du Tiers Monde : les conditions d'un échange égal », *Tiers-Monde*, vol. 17, n°66, 1976, p. 539-560.

TONIOLO, Gianni, Central Bank Cooperation at the Bank of International Settlements,

- Toye, John et Toye, Richard, *The U. N. and Global Political Economy: Trade, Development Economics*, Bloomington, Indiana University Press, 2^c édition, 2004.
- Valluis, Bernard, « Sécurité alimentaire : pour des stocks de réserve », FARM (Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde, reconnue d'utilité publique), *Point de vue n°1*, avril 2013, p. 1-33.
- VAN DER WEE, Herman, *Histoire économique mondiale, 1945-1990*, Louvain-la-Neuve, Academia Duculot, 1990.
- VIDAL, Jean-François, Les Fluctuations internationales de 1890 à nos jours, Paris, Économica, 1989.
- Wallace, Helen, Pollack, Mark A., Young, Alasdair R., *Policy-Making in the European Union*, Oxford, Oxford University Press, 2015.
- Warlouzet, Laurent, Le Choix de la CEE par la France. L'Europe économique en débat de Mendès France à de Gaulle (1955-1969), Paris, CHEFF, 2011.
- WERTH, Nicolas, *Histoire de l'Union soviétique de Khrouchtchev à Gorbatchev*, Paris, PUF, coll. « QSJ » n°3038, 1995.
- Westad, Odd Arne, *The Global Cold War. Third World Interventions and the Making of Our Times*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.
- WILKINS, Mira, *The History of Foreign Investment in the United States to 1914*, Cambridge, Harvard University Press, 1989.
- WILKINS, Mira, *The Maturing of Multinational Enterprise: American Business Abroad from 1914 to 1970*, Cambridge, Harvard University Press, coll. « Harvard Studies in Business History », n° 27, 1974.
- WOOD, John, A History of Central Banking in Great Britain and the United States, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.
- Woolcock, Stephen, « European Union Policy towards Free Trade Agreements », Bruxelles, ECIPE, « Working Paper », n°03, 2007, p. 1-15.
- YEAGER, Leland B., *International Monetary Relations*, New York, Harper and Row Publishers, University of Virginia, 1966.
- Young, Alasdair R., « Extending European Cooperation. The adaptation of European Foreign Economic policy; from Rome to Seattle », *Journal of Common Market Studies*, vol. 38, n°1, 2000, p. 93-116.
- Zeiler, Thomas W., *American Trade and Power in the 1960s*, New York, Columbia University Press, 1992.
- ZIMMERMANN, Hubert, Money and Security: Troops, Monetary Policy, and West Germany's Relations with the United States and Britain, 1950-1971, New York, Cambridge University Press, 2004.

INDEX DES NOMS DE PERSONNES

Hicks, John R. 37. Ohlin, Bertil 201. Hijzen, Theodorus 246. Okun, Arthur 284. Ho Chi-Minh 215. Hodges, Luther H. 79, 95, 104, 134. Hoffman, Paul 168. Parsons, Maurice 156. Patinkin (Don) 37. Petersen, Howard 231. Jacobson, Per 142, 143. Pompidou, Georges 132. Johnson, Lyndon B. 274. Porter, Paul R. 103. Prebisch, Raúl 203, 204, 254, 256, 265, 282, 290, 291. Kaysen, Carl 160. Posthuma, Suardus 150, 151, 153, 154. Kennedy, John F. passim. Preti, Luigi 245. Keynes, John Maynard 53-55, 112, 119, 140, 148, 149, 174, 177, 182, 201, 207, 256. Khrouchtchev, Nikita 13, 20, 44-48, 57, 103, 107, 108, 285. Reagan, Ronald 287-289, 291. Killingworth, Charles 174. Reuss, Henry S. 57. Kristensen, Thorkil 158. Ricardo, David 200. Rockefeller, Nelson 75. Roosa, Robert V. 51, 58, 129, 130, 143, 147, Lacharrière, Guy de 196, 253. 148, 151, 153, 162, 164. Lal, Deepak 290. Roosevelt, Franklin D. 21, 46, 55, 56, 174, Lumumba, Patrice 102. Rostow, Walt 24, 47, 237, 242, 265, 266, 282, Royer, Jean 217. MacArthur, Douglas 220, 234. Rueff, Jacques 159. MacMillan, Harold 219. Rusk, Dean 103, 219. Marjolin, Robert 24, 124, 127, 150-152, 154-157, 160, 164, 167, 168, 172, 239, 246. Maudling, Reginald 150, 153, 154. Samuelson, Paul A. 38, 201. McChesney Martin, William 51, 147, 157. Schlesinger, Arthur M. Jr. 145-147, 149, 173, Meade, James 201. 185. Monnet, Jean 135, 155-157, 159, 235. Schweitzer, Pierre-Paul 161. Myrdal, Gunnar 174. Sharp, Mitchell 262. Singer, Paul 256, 290, 291. Smith, Adam 174, 296. Nathan, Robert R. 174. Solow, Robert 112, 284. Nixon, Richard 14, 51, 59, 62, 129, 147, 287, 289

Southard, Frank A. Jr. 67.
Spaak, Paul-Henri 171, 219, 234, 235.
Steed, Tom 93.
Sukarno, Achmed 102.

Т

Tinbergen, Jan 200, 201.

Tobin, James 112, 145-148, 283, 284.

Triffin, Robert 119, 120, 125, 126, 128, 133, 134, 138, 140, 146, 148, 150, 151, 157, 164.

Truman, Harry 97, 98, 190.

Tuthill, John Wills 174, 245.

٧

Van der Lee, Jacob Jan 210.

Van Lennep, Emile 151.

Viaud, Maurice 253.

w

Weidenbaum, Murray 283.

Willis, George H. 31, 42, 49, 61, 66, 100, 129.

Wilson, Woodrow 21.

Wyndham White, Eric (Sir) 193.

INDEX DES ORGANISATIONS MULTILATÉRALES (INTERNATIONALES ET RÉGIONALES) ET DES INSTITUTIONS NATIONALES

Accord monétaire européen (AME) 125, 156, 158, 161.

Agence internationale de développement (AID) (EU) 9, 12, 75, 253, 259, 261, 272, 273.

Association européenne de libre-échange (AELE) 92, 219, 231, 252.

В

Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIIB) 9, 293.

Banque d'Angleterre 66, 67, 164.

Banque d'Italie 71.

Banque de Belgique 139.

Banque de développement interaméricaine

Banque de France 66, 68, 119, 132, 145, 185.

Banque de Norvège 183.

Banque des règlements internationaux (BIS) 9, 63, 117, 139, 279, 286.

Banque Export-Import (EU)105, 274.

Banque fédérale de réserve (Réserve fédérale) (EU) 51, 53, 183, 286.

Banque fédérale de réserve de New York 42, 68, 82, 147, 158.

Banque internationale de reconstruction et de développement (BIRD) 9, 12, 19, 100, 105, 153, 251.

Banque mondiale 12, 32, 52, 55, 100, 197, 204, 294.

BRICS 293.

Bureau du Budget (EU) 43, 44, 102, 104, 165, 179, 191, 272.

r

Comité d'action de Jean Monnet 155, 159.

Comité de l'agriculture (OMC) 199.

Comité de la politique économique (OCDE) 162, 170.

Comité des gouverneurs des Banques centrales des pays membres (CEE) 143, 152, 153.

Comité des négociations tarifaires (GATT)

Comité du cabinet sur la balance des paiements (EU) 273.

Comité monétaire (CEE) 126, 127, 137, 150, 151, 159, 160.

Commission européenne (CEE) 9, 24, 91, 92, 108, 118, 120, 125-127, 135, 143, 150-155, 159, 164, 171, 172, 178, 185, 197, 210, 237, 239, 245, 246, 252, 254, 263, 269, 270.

Commission économique pour l'Afrique (ONU) 213.

Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL) (ONU) 9, 283.

Commonwealth 34, 97, 171, 194, 195, 205, 211, 213, 220, 221, 233-235, 238, 239, 246, 247.

Communauté économique européenne (CEE) 9, 12, 13, 16, 17, 19, 20, 23, 32, 34, 48, 49, 79, 91-93, 95-97, 108, 113, 118-122, 123-129, 132, 134, 135, 137, 138, 142, 145, 150-154, 156-160, 162, 164-167, 169, 171-173, 177, 180, 182, 184, 190, 193, 194, 198, 200, 203, 205-213, 217-223, 226-233, 235-239, 241, 244, 246, 247, 249-252, 254, 255, 263, 265, 275-277, 282.

Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) 9, 12, 161, 167, 168, 220, 237.

Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) 9, 12, 23, 197, 200, 203, 207, 242, 249-257, 265, 276, 277, 282,

Conseil des ministres (OCDE) 175.

Conseil des ministres des Finances (CEE) 126, 159.

Council of Economic Advisers (CEA) (EU) 9, 51, 53, 54, 99, 112, 128, 138, 140, 141, 144-149, 151, 161, 164, 176, 269, 272, 283.

Council on Foreign Economic Policy (EU) 105.

D.

Département d'Etat (EU) 48, 75, 92, 100, 105, 156, 161, 170, 175, 212, 214, 219-224, 226-228, 232, 236, 241, 242, 257, 259, 272.

Département de l'Agriculture (EU) 96, 274.

Département du Commerce (EU) 20, 78, 79, 81, 82, 95, 103, 134, 175, 220, 221, 225, 257-259, 261, 266.

Département du Travail (EU) 213-215, 259.

Département du Trésor (EU) 30, 32, 38, 41, 42, 49-51, 61, 62, 64, 65, 67, 69-72, 77-79, 81, 83, 85-88, 91-95, 98-100, 105, 112, 119, 120, 122, 123, 125-127, 129-132, 134, 138, 140, 141, 143-145, 147-149, 152, 156-158, 160-164, 176, 183, 185, 222, 227, 228, 261, 266, 268-274, 280, 283, 285, 286, 288, 289, 295.

Development Assistance Group (DAG) 9, 32, 100, 101, 276, 277, 282.

Development Loan Fund (DLF) 9, 32, 105, 106.

Direction générale de l'économie et des finances de la Commission européenne DG II (CEE) 24, 120, 121, 123-126, 128, 133-135, 138, 142, 171.

Direction générale des Affaires générales (étrangères) de la Commission européenne DG I (CEE) 24.

Ε

États africains et malgache associés (EAMA) 9, 194, 205, 208, 240, 241, 252.

European Cooperation Administration (ECA) 9, 168.

F

Fonds de développement pour les pays européens sous-développés (OCDE) 157.

Fonds européen de développement (FED) (CEE) 9, 190, 276, 277, 282.

Fonds européen de réserve (CEE) 135, 155.

Fonds monétaire international (FMI) 9, 12, 17, 19, 20, 23, 27, 52, 58, 63-65, 68, 69, 72, 77, 105, 113, 117, 119, 120, 125-127, 129, 135, 137-145, 147, 149-151, 153-161, 163, 164, 169, 173, 184, 185, 197, 202, 204, 207, 208, 251, 257, 275-280, 288, 290, 291, 293, 296.

Food and Agriculture Organization (FAO) 9, 12, 190, 251, 263, 276, 277.

G

General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) 9, 12, 17, 19, 23, 32, 48, 58, 91, 92, 96, 113, 120, 145, 167, 168, 189-191, 193, 194-199, 200-202, 206-209, 213-219, 223, 224, 226, 227-229, 231, 232, 237-240, 243, 244-247, 249, 251, 252, 254-256, 261, 264-266, 275-277, 279, 280, 282, 282, 289-291.

Groupe des Dix (G10) (FMI) 20, 117, 142, 145, 160, 163, 164, 184, 277, 279.

International Cooperation Administration (ICA) (EU) 9, 775, 76, 105, 196.

International Development Association (IDA) 9, 32, 100, 105.

M

Marché commun (CEE) 79, 92, 93, 96, 143, 151, 152, 157, 160, 166, 168, 170, 172, 194, 208, 211, 217-223, 232, 234, 243, 235-238, 245, 251, 295.

N

National Advisory Council (EU) 44. National Security Council (EU) 105, 235.

0

Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) 9, 12, 17, 23, 35, 52, 58, 100, 101, 111, 113, 117, 118, 140, 141, 151, 154, 155, 157, 158, 161-166, 169-185, 193, 244, 252, 260, 274-277, 279, 280, 281, 288, 289.

Organisation des Nations Unies (ONU) 9, 12, 17, 19, 23, 34, 35, 58, 102, 103, 113, 145, 190, 196, 207, 213, 245, 247, 249, 250, 252, 253, 262, 275-277, 281, 283, 292, 296.

Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) 9, 12, 17, 35, 50, 58, 89, 101, 102, 145, 170, 171, 220, 234-236, 239, 270, 275-277. Organisation européenne de coopération économique (OECE) 9, 12, 32, 52, 165, 166-170.

Organisation internationale du commerce (OIC) 9, 19, 255, 256.

Organisation mondiale du commerce (OMC) 9, 195-197, 199, 200, 209, 229, 231, 251, 253, 292, 293, 295, 296.

Р

Pays et territoires d'outre-mer (PTOM) 9, 13, 194, 205, 208-210, 221.

Programme alimentaire mondial (PAM) 9, 190, 276, 277.

ш

Union de l'Europe occidentale (UEO) 9, 238.

Union européenne (UE) 9, 12, 13, 292, 295, 296.

Union européenne de réserve (UER) 9, 156-158.

Union européenne des paiements (UEP) 9, 156, 157, 161.

w

Working Party-3 (WP-3) (OCDE) 117, 151, 155, 162, 171.

REMERCIEMENTS

Cet ouvrage se situe dans le prolongement de celui intitulé : *Histoire du multilatéralisme. L'utopie du siècle américain de 1918 à nos jours*, paru aux PUPS en 2014.

Je voudrais ici renouveler l'expression de ma reconnaissance à Dominique Barjot, garant de l'habilitation de recherches. Et remercier aussi le laboratoire CICC (devenu AGORA) de l'université de Cergy-Pontoise ainsi que le Conseil scientifique, pour m'avoir octroyé un congé de recherches. Ce congé m'a permis de commencer la rédaction de cet ouvrage.

Ici, je souhaite remercier le jury de la soutenance de l'habilitation à diriger les recherches, pour ses remarques et pour le fructueux débat, Dominique Barjot, Bouda Etemad, Olivier Forcade, Michel Margairaz, René Leboutte et Samir Saul. Et tout particulièrement Olivier Forcade, responsable des Presses de l'Université Paris-Sorbonne, pour avoir proposé de publier ce manuscrit dans le sillage du premier tome sur l'histoire du multilatéralisme. Je voudrais aussi remercier spécialement Samir Saul pour m'avoir invitée au département d'Histoire de l'université de Montréal de janvier à juin 2018.

Ce travail, je dois le reconnaître, s'est identifié à une véritable ascension de l'Everest...

LISTE DES GRAPHIQUES, SCHÉMAS ET TABLEAUX

G	R	Α	P	Н	10	U	ES

Graphique 1. Les réserves d'or et les obligations extérieures des États-Unis de 1951 à 1976 (en milliards de dollars)36
Graphique 2. Les prix de l'or nominal et réel de 1934 à 1973 (en dollars, à 35
dollars l'once d'or depuis 1934)39
Graphique 3. Les réserves d'or américaines de 1951 à 1976 (en millions de dollars)60
Graphique 4. Évolution des prix des produits primaires (ou tropicaux) de 1960 à
1965 (en centimes de dollars la livre, c/lb)243
1905 (Ell Celituliles de dollais la livie, Cib)243
SCHÉMAS
Schéma 1. Modèle du multilatéralisme (de 1945 à nos jours)12
Schéma 2. Nouvelle organisation multilatérale liée au déficit de la balance des
paiements américaine (1958-1963)276
TABLEAUX
Tableau 1. Le modèle d'études pour une histoire multilatérale18
Tableau 2. Aspects de la balance des paiements américaine selon la directive
d'Eisenhower du 17 novembre 1960 (en milliards de dollars)34
Tableau 3. Taux d'inflation annuel aux États-Unis37
Tableau 4. Production d'or des États-Unis et du monde (non compris l'URSS) (en
millions de dollars, à 35 dollars l'once d'or)39
Tableau 5. Le déficit de la balance des paiements des États-Unis et les réserves d'or
(en millions de dollars)60
Tableau 6. Solde commercial (Exportations en biens et services - Importations en
biens et services), sorties de capitaux privés et publics et sorties d'or des États-Unis
(en milliards de dollars)62
Tableau 7. Ventes d'or des États-Unis aux pays européens (en millions de dollars)65
Tableau 8. Récapitulatif du prix de l'or sur le marché à Londres d'octobre 1960 à
février 1961

	Tableau 9. Retours des investissements et sorties de capitaux, de 1956 à 1960 (en
	millions de dollars)
	Tableau 10. Les investissements directs (ID) des entreprises des États-Unis de 1950 à
	1959 sur la base de 1948 (en millions de dollars)83
	Tableau 11. Les bénéfices non-distribués des investissements directs des compagnies
	américaines à l'extérieur par zone géographique et par industrie pour l'année 1959 (en millions de dollars)84
	Tableau 12. Taux d'intérêt du dollar (en pourcentage)87
	Tableau 13. Exportations et importations des biens et services des États-Unis (en millions de dollars)90
	Tableau 14. Évolution des taux d'escompte en 1960 et rendement des bons du Trésor (octobre 1960)123
	Tableau 15. Réserves d'or et dettes à court terme des États-Unis (situation en fin de période) (en milliards de dollars)
322	Tableau 16. Taux de croissance du Produit national brut (PNB) par an et par
522	habitant de 1950 à 1960 (en pourcentage)181
	Tableau 17. Exportations par produit en provenance de l'ensemble des pays en voie de développement vers la CEE, la Grande-Bretagne, les États-Unis et l'URSS de
	1958 à 1960 (en valeur 1000 dollars)198
	Tableau 18. Les fluctuations des prix des produits de base (1953 =100)204
	Tableau 19. Les droits de douane d'importation les plus élevés en 1957 205
	Tableau 20. « Liste comprenant les produits pour lesquels il est proposé que le
	niveau au TEC soit réduit de 50% » en 1961211
	Tableau 21. Exportations et importations (totales et par produit) des États-Unis vers
	et en provenance de l'Europe de l'Ouest de 1960 à 1962 d'après le département du
	Commerce des États-Unis en 1961 (en millions de dollars)225
	Tableau 22. Balances commerciales comparées des échanges des pays en voie de
	développement (PVD) de 1953 à 1963 (en millions de dollars)240
	Tableau 23. La dette des pays en développement et l'aide économique occidentale de
	1956 à 1961 (en millions de dollars)241
	Tableau 24. La balance des paiements américaine de 1960 à 1963 (y compris
	novembre et décembre)268

TABLE DES MATIÈRES

Liste des abréviations9
INTRODUCTION Une histoire du multilatéralisme11
Le prisme de la balance des paiements américaine11
Une méthodologie adaptée à l'histoire du multilatéralisme
Les trois partenaires du « monde libre » multilatéral : les enjeux du multilatéralisme 22
Les trois partenaires du «monde note» munitaterai : les enjeux du munitateraiisme22
PREMIÈRE PARTIE
LES ÉTATS-UNIS ET LE DÉFICIT DE LEUR BALANCE DES PAIEMENTS :
UN DANGER ? (1958-1961)
ON DANGER : (1950 1901)
CHAPITRE I
Résoudre ou non le déficit de la balance des paiements américaine ?29
La dramatisation du déficit29
Les causes du déficit présentées par Eisenhower29
Le difficile partage du fardeau avec les pays alliés31
Le bilan présenté par Eisenhower33
Le choix d'une « discipline monétaire »40
Un «équilibre raisonnable de la balance des paiements»
Restaurer la confiance des marchés financiers41
Réorganiser la politique économique extérieure des États-Unis43
Les dernières mesures transmises à Kennedy49
Restaurer la confiance dans le dollar : l'objectif repris par Kennedy50
Le discours rassurant sur l'état de la nation du 30 janvier 196150
Le discours sur la balance des paiements du 6 février 196151
Le dilemme de la balance des paiements52
Le choix de l'équilibre budgétaire56
CHAPITRE II
De l'or et des dollars59
Le dollar en danger
L'équilibre entre les réserves d'or et le solde commercial59
Dévaluer ou non le dollar?63
Le combat contre le marché de l'or à Londres66

Le retour du problème des sorties d'or en été 1961	.70
Les sorties de capitaux américains : un problème délicat	73
La remise en cause des faveurs fiscales sous Eisenhower	74
La suppression des faveurs fiscales : un succès pour Kennedy?	.80
La question des bénéfices non rapatriés au pays	82
CHAPITRE III	
Miser sur la relance des exportations et le partage des dépenses publiques	
extérieures	.89
La solution des exportations	
Utiliser le GATT : l'objectif d'Eisenhower	
Les importations du pétrole américain	
La réponse de Kennedy avec l' <i>Export Expansion</i> et le <i>Trade Expansion Act</i>	
La solution de partage de l'aide au développement	
Encourager les prêts à long terme bilatéraux des pays européens	
Le discours sur l'aide étrangère de Kennedy le 22 mars 19611	
Comparaison avec l'aide étrangère soviétique1	
DEUXIÈME PARTIE	
L'EUROPE DE L'OUEST ET LE « DÉFICIT IMPÉRIEUX » DE LA BALANCE	
DES PAIEMENTS AMÉRICAINE (1961-1963)	
DESTAILMENTS AMERICAINE (1901-1903)	
CHAPITRE IV	
Impliquer la Communauté économique européenne	119
La prudence de la Commission européenne	20
Les propositions de la Direction générale des Affaires économiques et financières de la	
CEE	.20
Les réponses des ministres des Finances des Six et du Comité monétaire de la CEE1	.26
Le point de vue de la CEE sur le discours de Kennedy du 6 février 19611	.27
Les « expédients à court terme »	.29
La réévaluation du deutschemark (mars 1961)1	.29
Le remboursement anticipé des dettes aux États-Unis (1962) 1	131
Les inquiétudes de la Communauté économique européenne (1962-1963)1	.32
La persistance du déficit américain1	33
La solvabilité des États-Unis en question1	34
CHAPITRE V	
Resserrer la coopération transatlantique au sein du Fonds monétaire international1	37
Le fonds monétaire international doit-il être réformé?	
L'éventuel recours des États-Unis au FMI	
Augmenter les ressources du FMI en 1961	-
La réunion du FMI à Vienne en septembre 1961 1	141

La position réformiste du Council of Economic Advisers	145
L'offensive du département du Trésor	147
Une réforme du système monétaire international prévue en 1965?	149
La réunion du Fonds monétaire international le 17 septembre 1962	153
Coopérer avec une Europe monétaire, l'OCDE ou le FMI?	155
L'adhésion des États-Unis à un Fonds de réserve européen?	155
Le projet d'une Europe monétaire	159
L'entrée en jeu du Working Party-3 de l'OCDE	162
CHAPITRE VI	
Relancer la croissance économique dans le cadre de l'OCDE	165
Créer l'OCDE face à la CEE?	165
Les enjeux passés de l'OECE de 1948 à 1960	167
La Communauté atlantique face au plan Fouchet	170
Le danger de la dissolution de la CEE dans l'OCDE	171
Une autre vision de la prospérité	173
« La croissance économique soutenue » fixée à 50 %	173
La compétition économique du « bloc sino-soviétique »	179
Prendre en compte le déficit de la balance des paiements américaine	182
TROISIÈME PARTIE	
LA SOLUTION MULTILATÉRALE AU DÉFICIT AMÉRICAIN:	
LE COMMERCE MONDIAL AVEC L'EUROPE DE L'OUEST	
ET LE TIERS MONDE (1961-1963)	
CHAPITRE VII	
La relance des exportations dans le cadre du GATT :	
les limites du Dillon Round (septembre 1960-juillet 1962)	193
Les difficiles négociations entre la CEE et les pays en développement	
(octobre 1960 - mai 1961)	193
Le statut des pays en développement au GATT	195
Le rapport décisif d'Haberler de 1958	
La première phase du Dillon Round (octobre 1960-mai 1961)	208
Les protestations des pays en développement	209
Les négociations entre l'Europe de l'Ouest et les États-Unis (1961)	217
L'offre de baisse linéaire des Six	217
Les difficultés des États-Unis face aux déceptions des Six et de la Grande-Bretagne	218
La Grande-Bretagne et la CEE dans une même institution régionale économique ?	219
Les compromis sur certains produits industriels et agricoles	221
Poursuivre ou interrompre les négociations?	
La IX ^e réunion du GATT (novembre-décembre 1961)	228

326